

**Conseil économique et social**

Distr. générale
18 février 2010
Français
Original : anglais

Commission du développement durable**Dix-huitième session**

3-14 mai 2010

Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

Module thématique du cycle d'application**2010-2011 – session d'examen****Examen des progrès accomplis en matière de
développement durable : examen de la suite donnée à Action
21, au Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre
d'Action 21 et au Plan de mise en œuvre de Johannesburg****Rapport du Secrétaire général***Résumé*

Le présent rapport a été préparé à un moment critique. En 2008, l'économie mondiale a été touchée par toute une série de crises, dont les effets menacent toujours de nous faire régresser sur des points essentiels en matière de développement durable. Les progrès vers la réalisation des objectifs d'Action 21, du Plan de mise en œuvre de Johannesburg et du Sommet du Millénaire ont ainsi été mis en péril, après le retour à la hausse des taux de pauvreté qui connaissent une diminution régulière, l'accroissement de l'incidence de la famine et de la malnutrition, et la mise en péril de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. D'un autre côté, la succession des crises a consolidé l'engagement politique envers ces objectifs. Nous nous concentrons ici sur les développements récents importants, sur les nouvelles données et sur les progrès réalisés dans la compréhension de ce qui fonctionne.



Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	3
II. Vue d'ensemble	3
III. Élimination de la pauvreté et développement humain	7
A. Élimination de la pauvreté	7
B. Faim	9
C. Santé	11
D. Éducation	13
IV. Promotion d'une agriculture et d'un développement rural durables	14
A. Eau pour une agriculture durable, préservation des terres et restauration des sols, aménagement intégré du territoire et pratiques de gestion des terres et impact sur les changements climatiques	17
B. Amélioration de la production et des systèmes agricoles	20
C. Renforcement de la capacité humaine des populations rurales	21
V. L'énergie pour un développement durable	23
A. Accès aux services énergétiques	24
B. Techniques d'exploitation des énergies renouvelables et des énergies avancées	26
C. Efficacité énergétique	31
VI. Protection et gestion de la base de ressources naturelles	33
A. Gestion des écosystèmes fragiles	34
B. Biodiversité et préservation des ressources biologiques	42
C. Océans et ressources marines	45
VII. Développement durable des établissements humains	48
A. Changements climatiques et vulnérabilité urbaine	49
B. Interconnexion de l'urbanisation et de l'infrastructure	50
VIII. Moyens de mise en œuvre	51
A. Commerce	51
B. Mesures d'incitation	52
C. Transfert des technologies et partage des connaissances	56
D. Renforcement des capacités	57
IX. Des défis permanents	58

I. Introduction

1. Le présent rapport dresse un rapide panorama des progrès accomplis dans la mise en œuvre d'Action 21¹, du Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre de l'Action 21² et du Plan de mise en œuvre du Sommet mondial pour le développement durable (« Plan de mise en œuvre de Johannesburg »³). Nous n'abordons pas ou ne nous attardons pas ici sur des thèmes abordés dans des rapports distincts présentés à la Commission du développement durable en sa dix-huitième session : les transports, les produits chimiques, la gestion des déchets, l'exploitation minière et le cadre décennal de programmes relatifs aux modes de consommation et de production durables. Conformément au Processus de Marrakech, nous nous concentrons ici sur les développements récents importants, sur les nouvelles données et sur les progrès réalisés dans la compréhension de ce qui fonctionne.

II. Vue d'ensemble

2. Selon l'approche du développement durable et de ses trois piliers que l'on adopte, le développement mondial peut suivre des voies radicalement différentes. Cela fait vingt ans que la notion de « développement durable » a fait son entrée dans le vocabulaire de la communauté internationale, inspirant d'innombrables rencontres internationales et même quelque action. Néanmoins, la première vague d'actions adoptées à des fins de durabilité, en cours depuis le Sommet planète Terre⁴ de 1992, se révèle insuffisante pour renverser les tendances internationales d'épuisement des ressources et de dégradation environnementale. Dans un monde fini, la croissance incessante de l'utilisation des ressources ou de la capacité de production finira par conduire à une catastrophe écologique; nous devons donc adopter des modes de consommation et de production plus économes en ressources et plus durables. Toutefois, une croissance économique constante est indispensable, du moins jusqu'au comblement des fossés importants séparant les pays développés des pays en développement, en termes de revenus, de qualité de vie, d'indicateurs de développement humain et de taux de pauvreté et de privation. Dans une première approche, le concept propose de finaliser rapidement le programme inachevé en matière de développement, mais d'une manière qui minimise la pression sur les ressources naturelles et qui commence à jeter les bases de la transition vers une société durable.

3. Dépassant ce stade, toutefois, le concept tend également à démontrer que les objectifs de développement ne s'opposent pas aux objectifs de durabilité. En fait, plus vite nous atteindrons les objectifs restants en matière de développement et

¹ *Rapport de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, Rio de Janeiro, 3-14 juin 1992*, vol. I, Résolutions adoptées par la Conférence (publication des Nations Unies, n° de vente E.93.I.8 et rectificatif), résolution 1, annexe II.

² Résolution S-19/2 de l'Assemblée générale, annexe.

³ *Rapport du Sommet mondial pour le développement durable, Johannesburg (Afrique du Sud), 26 août-4 septembre 2002* (publication des Nations Unies, n° de vente E.03.IIA.1 et rectificatif), chap. I, résolution 2, annexe.

⁴ *Rapport de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, Rio de Janeiro, 3-14 juin 1992*, vol. I, Résolutions adoptées par la Conférence (publication des Nations Unies, n° de vente E.93.I.8 et rectificatif), résolution 1, annexe II.

d'élimination de la pauvreté, plus vite nous pourrions passer à la phase de transition vers une société durable.

4. Une nouvelle vague doit produire un nouveau paradigme en matière de durabilité qui remettra en question tant la viabilité que l'opportunité des valeurs, structures économiques et conventions sociales traditionnelles. Elle offrira une vision positive d'une forme civilisée de mondialisation pour toute la famille humaine. Néanmoins, ceci ne sera possible que si les secteurs clés de la société mondiale comprennent la nature et la gravité du défi, et saisissent l'opportunité de revoir leurs priorités⁵.

5. Les difficultés économiques et environnementales que nous connaissons aujourd'hui constituent une opportunité de réflexion collective mondiale sur les modèles de développement et économiques qui ont cours depuis un siècle, et d'adoption d'un nouveau modèle qui contribuerait à mettre le monde sur la voie du respect de l'environnement et de la durabilité. Une réponse innovante est l'« économie verte », qui impliquerait une transition vers un système économique dominé par la production, l'échange, la distribution et la consommation de biens et services respectueux de l'environnement.

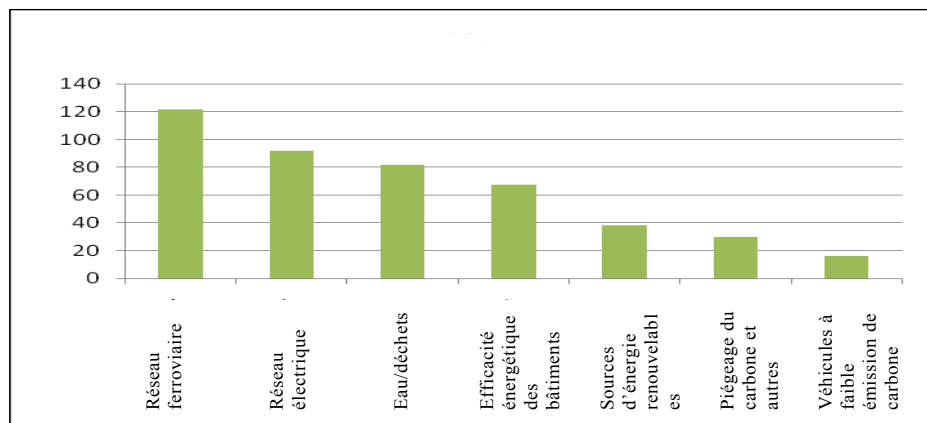
6. Par le biais d'un processus de croissance écologique, cette transition peut constituer un moyen de sortir de la crise actuelle et de promouvoir la concurrence dans les secteurs du futur par la création d'emplois écologiques, la préservation du capital naturel de la planète et la réduction de la pauvreté, et permettre ainsi une croissance écologique au niveau international. Une économie verte implique que les investissements écologiques constituent un élément fondamental des budgets publics et des mécanismes de financement public-privé. Plusieurs pays donnent déjà la priorité aux investissements écologiques et développent des stratégies et politiques tendant à soutenir l'avènement de cette économie, tandis que les chercheurs élaborent le fondement conceptuel et empirique de ces politiques.

7. Au lendemain de la crise financière et économique, de nombreux gouvernements de par le monde ont annoncé l'adoption de mesures d'incitation fiscales pour un montant de plus de 3 milliards de dollars des Etats-Unis (voir figures I et II).

⁵ voir Paul Raskin, Tariq Banuri, Gilberto Gallopin, Pablo Gutman, Al Hammond, Robert Kates and Rob Swart, *Global Transition: The Promise and Lure of the Times Ahead*, Boston, MA, US, Stockholm, 2002.

Figure I

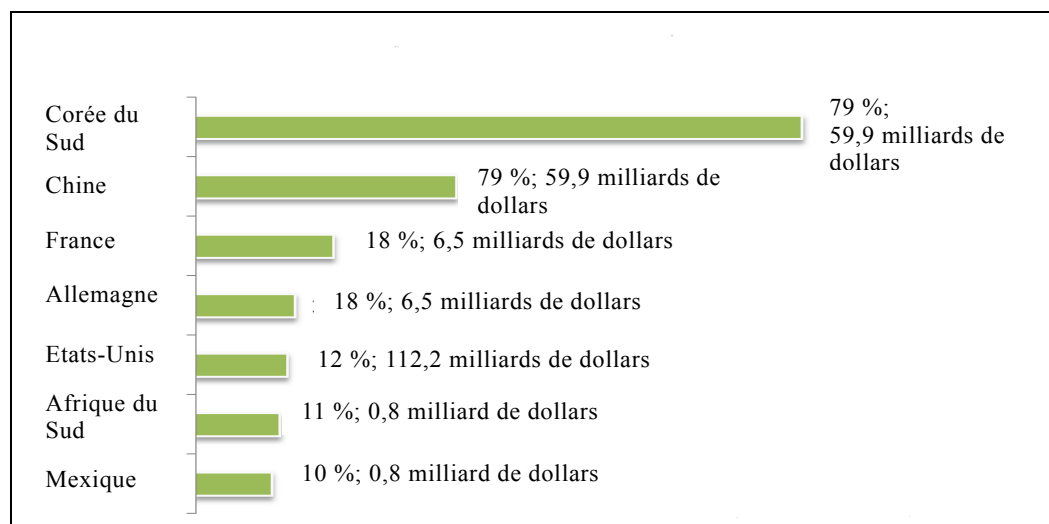
Dépenses pour les mesures d'incitation écologiques du G20, par secteur (en milliards de dollars)



Source : HSBC Global Research, PNUE

Figure II

Classement des mesures d'incitation écologiques en pourcentage de l'ensemble des mesures d'incitation, août 2009



Source : HSBC Global Research et PNUE

8. Quelque 15 % de l'ensemble des mesures d'incitation économiques annoncées sont consacrés aux mesures fiscales et d'investissements écologiques en appui des techniques d'exploitation des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique des immeubles, de l'amélioration du réseau électrique, de gestion de l'eau et des déchets et des réseaux ferroviaires.

9. Un investissement équivalant à 1 % du PIB mondial sur les deux prochaines années pourrait apporter la masse critique d'infrastructure écologique nécessaire pour semer les germes d'une écologisation significative de l'économie mondiale (bien entendu, l'orientation précise des investissements variera entre les pays développés et en développement, comme l'ensemble des mesures fiscales et du financement de l'aide). L'ampleur globale de ces mesures d'incitation « vertes » relève bien du domaine du possible : à 1 % du PIB mondial (c'est-à-dire environ 750 milliards de dollars des États-Unis), elles ne représentent qu'un quart de l'ensemble des mesures d'incitation fiscales proposées⁶.

10. En réaction à la crise financière et économique, ces engagements représentent les premiers pas vers l'avènement d'une « nouvelle donne écologique mondiale » qui poursuit trois grands objectifs : contribuer activement à la reprise de l'économie mondiale, en épargnant et créant des emplois, et en protégeant les groupes vulnérables; encourager la croissance durable et fondée sur la participation, ainsi que la concrétisation des objectifs du Millénaire pour le développement, notamment l'élimination de l'extrême pauvreté d'ici 2015; et elle doit réduire la dépendance au carbone et la détérioration de l'écosystème – risques jalonnant la voie vers une économie mondiale durable⁷.

11. Au-delà de la reprise, des efforts doivent être consentis pour amorcer et pérenniser un processus à long terme d'écologisation de l'économie mondiale, en reconfigurant les entreprises et l'infrastructure de manière à générer de meilleurs retours sur les investissements en capital naturel, humain et économique, tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre, en extrayant et en utilisant moins de ressources naturelles, en générant moins de pollution et de déchets et en atténuant les disparités sociales, tout ceci dans les limites des capacités des écosystèmes. Par ailleurs, il convient également d'apporter de grands changements structurels aux architectures politiques internationales et nationales. Ensemble, toutes ces actions peuvent jeter les bases de l'émergence d'une future économie verte. À cet égard, l'Initiative pour une économie verte conduite par le PNUE aide les gouvernements à façonner et à cibler leurs politiques, investissements et dépenses vers un ensemble de secteurs verts tels que les technologies propres, l'industrie, les sources d'énergie renouvelables, les services liés à l'utilisation de l'eau, les transports, la gestion des déchets, les immeubles écologiques et l'agriculture et l'exploitation forestière durables. L'Initiative englobe plusieurs initiatives du PNUE et menées à l'échelle des Nations Unies qui tendent à fournir des données macroéconomiques convaincantes sur la pertinence de l'accroissement significatif des investissements en matière d'environnement pour promouvoir une croissance économique durable, la création d'emplois décents et la réduction de la pauvreté, tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre, en extrayant et en utilisant moins de ressources naturelles et en produisant moins de déchets.

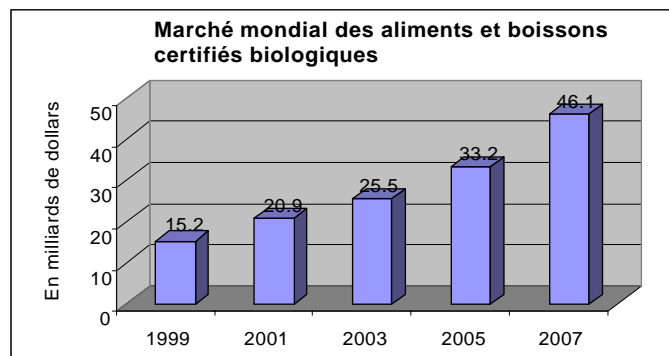
12. La création d'une économie verte est étroitement liée aux efforts consentis pour promouvoir des modes de consommation et de production durables. Stimuler les investissements dans la production durable permet d'accroître les bénéfices nets en termes de bien-être générés par les activités économiques en « en faisant plus, et mieux, avec moins ». Les pratiques de production durables diminuent l'utilisation et

⁶ Edward B. Barbier, « A global green new deal », article préparé pour la Division de la technologie, de l'industrie et de l'économie du PNUE, février 2009.

⁷ Voir *Global Green New Deal: Policy Brief*, PNUE, mars 2009.

l'épuisement des ressources tout en polluant moins. De la même manière, l'encouragement de la demande de produits plus durables par la promotion d'une consommation durable peut créer de nouveaux marchés pour les entreprises qui adoptent des pratiques de production durables qui généreront des revenus supplémentaires et de nouveaux emplois. Par exemple, les grands marchés des aliments et boissons certifiés biologiques connaissent une croissance moyenne de 10 à 20 % par an et les échanges commerciaux de ces produits se chiffrent actuellement à 50 milliards de dollars des États-Unis.

Figure III



Source : Research Institute of Organic Agriculture and International Federation of Organic Agriculture, *The World of Organic Agriculture: Statistics and Emerging Trends 2010*, Bonn, Allemagne, FiBLand / FOAM, 2010.

III. Élimination de la pauvreté et développement humain

13. Le développement humain est un processus qui consiste à élargir les choix des populations. À tous les niveaux de développement, les trois choix essentiels d'une personne sont de vivre longtemps et en bonne santé, d'acquérir des connaissances et d'avoir accès aux ressources nécessaires à un niveau de vie décent. Si ces choix essentiels ne sont pas disponibles, de nombreuses autres opportunités demeurent inaccessibles. Le développement doit dépasser la notion d'accroissement des revenus et de la richesse. Le développement doit se concentrer sur les gens⁸. Les paragraphes suivants de la présente section doivent donc être abordés dans ce contexte.

A. Élimination de la pauvreté

14. L'élimination de la pauvreté donne des résultats inégaux. Avant l'éclatement de la crise mondiale et l'augmentation des prix des denrées alimentaires, le nombre de personnes dans les régions en développement du globe et vivant dans une pauvreté extrême (avec moins de 1,25 dollar des États-Unis par jour) est passé de 1,8 milliard en 1990 à 1,4 milliard en 2005. Les personnes considérées comme extrêmement pauvres constituaient dès lors en 2005 un peu plus d'un quart de la population des pays en développement, contre

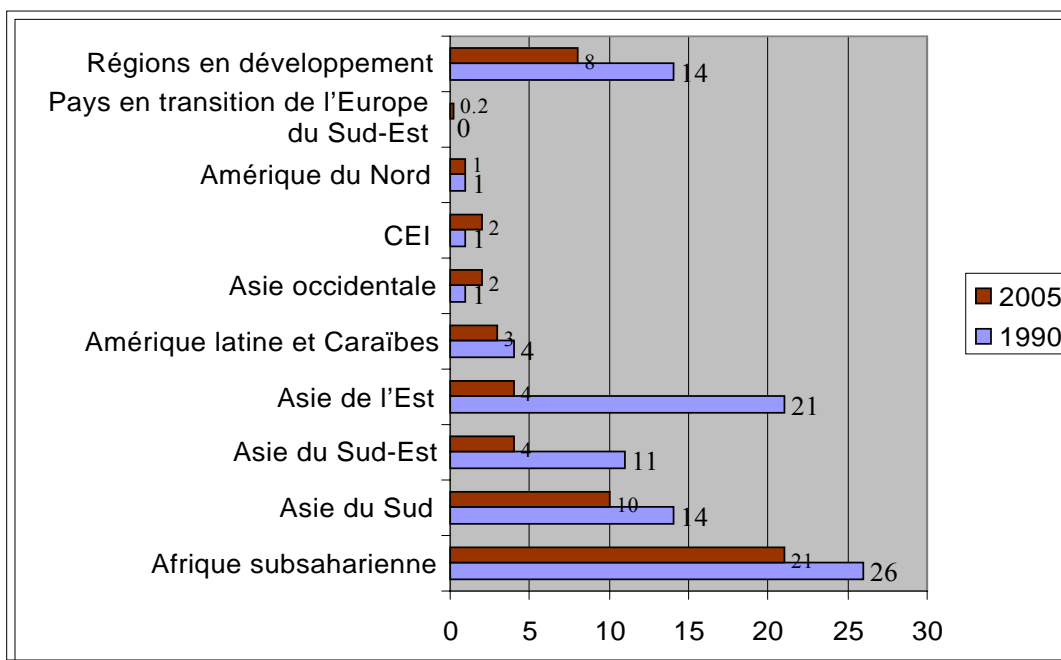
⁸ Rapport du PNUD sur le développement humain, 1990, New York, UN Press, Oxford University, Press, 1990.

pratiquement la moitié en 1990. On a constaté une diminution importante du taux de pauvreté en Asie de l'Est – principalement grâce à la croissance économique rapide de la Chine, qui a extrait 475 millions de personnes de la pauvreté extrême. L'Afrique subsaharienne comptait 100 millions de personnes extrêmement pauvres de plus en 2005 par rapport à 1990, et le taux de pauvreté est resté au-dessus de 50 % (bien qu'il ait commencé à diminuer après 1999)⁹.

15. De profondes inégalités persistent de par le monde. Les 40 % de la population mondiale vivant avec moins de 2 dollars des États-Unis par jour représentent 5 % des revenus mondiaux, tandis que trois quarts des personnes vivant avec moins de 1 dollar des États-Unis par jour habitent dans des régions rurales. Les 20 % les plus riches représentent trois quarts des revenus mondiaux. Dans le cas de l'Afrique subsaharienne, une région complète a été oubliée : elle concentrera pratiquement un tiers de la pauvreté mondiale en 2015, contre un cinquième en 1990¹⁰ (Voir figures I et II).

Figure IV

Taux d'écart de pauvreté à 1,25 dollar des États-Unis par jour, 1990 et 2005 (pourcentage)



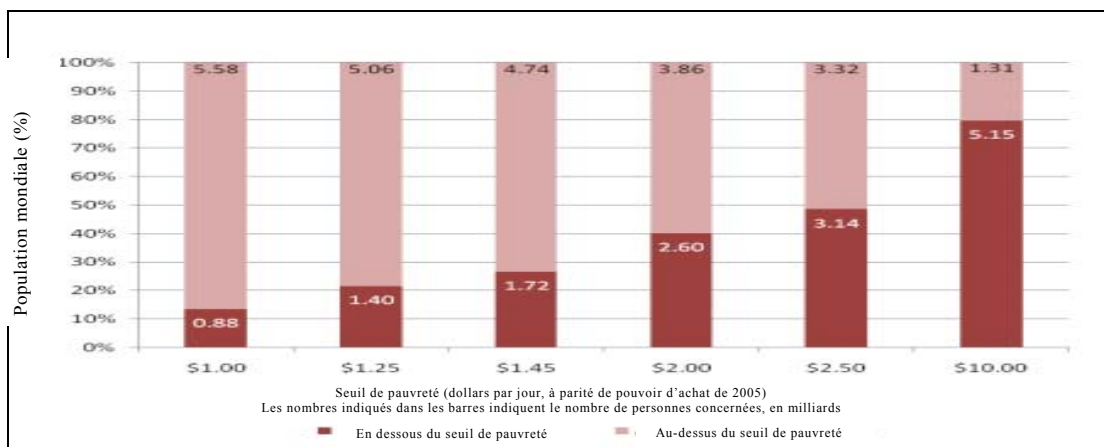
Source : rapport OMD 2009

⁹ Rapport OMD 2009, (publication des Nations Unies, n° de vente E.09.I.1).

¹⁰ Rapport mondial sur le développement humain 2007/2008 : *Fighting Climate Change: Human Solidarity in a Divided World*, New York, PNUD, 2007.

Figure V

Pourcentage de personnes dans le monde vivant à différents niveaux de pauvreté, 2005



Source : Banque mondiale, *World Bank Development Indicators*, Washington, D.C., Banque mondiale, 2008.

16. L'ampleur du défi que représente l'élimination de la pauvreté ne se définit pas uniquement par le nombre de pauvres dans le monde, mais également par leur niveau de pauvreté. Pour un seuil de pauvreté fixé à 1,25 dollar des Etats-Unis par jour, l'écart de pauvreté s'est rétréci entre 1990 et 2005 dans toutes les régions du monde en dehors de l'Asie occidentale. En 2005, le taux de pauvreté était le plus important en Afrique subsaharienne, mais a diminué depuis 1999 pour atteindre le niveau qui prévalait en Asie de l'Est en 1990.

B. Faim

17. La terrible augmentation des prix des denrées alimentaires a touché une grande partie des pays en développement en 2008. Même si les prix alimentaires ont commencé à se modérer en 2009, cette tendance reste très inégale d'un pays à l'autre; les prix alimentaires locaux demeurent élevés par rapport aux prix antérieurs dans de nombreux pays. Par ailleurs, l'éradication des causes profondes de la crise alimentaire mondiale est un défi qui reste d'actualité. Certains facteurs expliquant la crise alimentaire mondiale qui a éclaté en 2008 sont de nature immédiate et relèvent peut-être du court terme, tels que la volatilité des marchés des matières premières, due à la spéculation financière à court terme. D'autres, cependant, vont ou ont déjà commencé à saper la sécurité alimentaire de certains pays à moyen et à long terme. Ces facteurs comprennent l'ascension et l'évolution des modes de consommation dans les grands pays en développement à la croissance rapide, tels la Chine et l'Inde, l'accroissement potentiel de la compensation entre les biocarburants et les denrées alimentaires, et les effets des changements climatiques.

18. À court terme, l'augmentation des prix touche le plus durement la grande majorité des ménages pauvres en milieu urbain et rural. Parmi les pauvres, ce sont les ménages sans terre et ceux dont le chef est une femme qui sont les plus vulnérables aux fortes

augmentations des prix alimentaires de base¹¹. La flambée des prix alimentaires a augmenté le taux des personnes souffrant de la faim en Afrique subsaharienne et en Océanie en 2008. Lorsque l'on exclut la Chine, la prévalence de la faim a également augmenté en Asie de l'Est (voir encadré 1)¹². Dans la plupart des autres régions, on a constaté l'arrêt de la tendance à la baisse.

Encadré 1

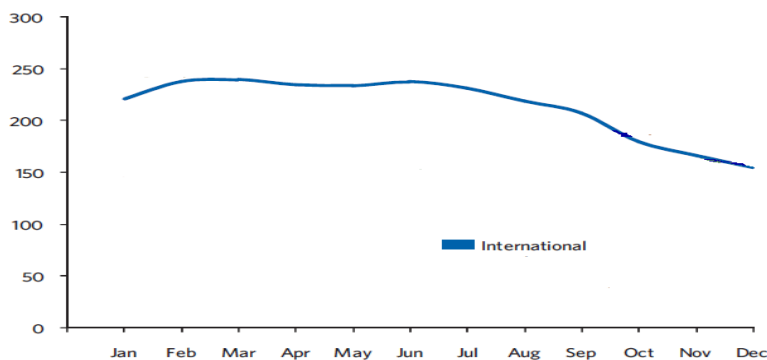
Philippines : le prix du riz aggrave la pauvreté

La flambée des prix du riz pousse de plus en plus de familles philippines dans la pauvreté, compliquant la tâche du pays concernant la réalisation du premier objectif du Millénaire pour le développement (diminuer de moitié la proportion de personnes vivant avec moins de 1 dollar des États-Unis par jour d'ici 2015). Plus de 24 % des familles philippines vivaient dans une pauvreté extrême en 1991, et si ce taux a baissé jusqu'à 13,5 % en 2003, il est aujourd'hui reparti à la hausse. L'inflation a grimpé de pratiquement 2 points pour atteindre 8,3 % de mars à avril 2008, et a atteint 9,6 % en mai, le taux le plus élevé depuis 1999.

19. Bien que les prix aient baissé, la récession économique mondiale enfonce de nouveau les ménages dans la pauvreté, et fait ainsi perdurer l'insécurité alimentaire puisque la baisse des prix alimentaires internationaux ne s'est pas traduite par la disponibilité de denrées plus abordables sur les marchés locaux (voir figure VI).

Figure VI

Indice international des prix des aliments et indice des prix alimentaires à la consommation dans une sélection de pays, 2008 (année 2000 = 100)



Source : rapport OMD 2009

20. La réponse apportée à la crise de la sécurité alimentaire doit dès lors s'attaquer à la dimension immédiate du problème en améliorant la situation des ménages et populations victimes de la faim et de la malnutrition. À long terme, il convient de rendre ces populations plus résistantes et de résoudre les problèmes structurels qui perpétuent l'insécurité alimentaire. Au niveau international, la crise alimentaire de

¹¹ L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2008 : *High Food Prices and Food Insecurity – Threats and Opportunities*, Rome, FAO, 2008.

¹² Source : service des informations IRIN mai/juin 2008 ; l'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2008, FAO, 2008, voir PNUD, *Human Development Report 2007/2008*.

2008 a poussé la communauté politique internationale à agir, notamment par un soutien politique et financier des actions d'amélioration et constructives.

21. Au niveau national, les objectifs de sécurité alimentaire doivent être intégrés dans des stratégies nationales de développement durable. Les gouvernements doivent appliquer des mesures visant à accroître la disponibilité des aliments, notamment l'augmentation de la production, et à renforcer les politiques sociales qui tentent de contrer les effets négatifs de l'augmentation des prix alimentaires, en particulier sur les pauvres.

C. Santé

22. La santé et le développement sont étroitement liés. Un développement insuffisant conduisant à la pauvreté et un développement inapproprié conduisant à la surconsommation, couplés à la croissance démographique mondiale, peuvent tous deux générer de graves problèmes de santé, dans les nations en développement et développées. La relation entre la santé et les progrès environnementaux et socioéconomiques appelle des efforts intersectoriels.

23. Les pays doivent développer des plans pour les actions prioritaires, qui se fondent sur une planification en coopération entre les divers niveaux de gouvernement, les organisations non gouvernementales et les communautés locales. Ces plans doivent être pleinement intégrés dans les projets nationaux et locaux de développement durable afin d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement sur la réduction de la mortalité infantile et maternelle et de lutte contre le VIH/sida, le paludisme, la tuberculose et d'autres maladies. Cependant, les progrès accomplis pourraient être mis à mal par l'actuelle crise financière (voir encadré 2).

Encadré 2

Côte d'Ivoire : modération des dépenses de santé du fait des prix élevés

En Côte d'Ivoire, les populations urbaines plus pauvres cherchent à réduire leurs dépenses pour des produits essentiels, tels que les médicaments. Un exemple : Drissa Kone, un homme souffrant d'une infection respiratoire grave et à qui l'on a prescrit des médicaments qui coûteraient 35 000 francs CFA (83 dollars des États-Unis) selon les prix officiels. Drissa Kone n'a aucun espoir de trouver assez d'argent pour acheter ces médicaments. Sa solution est d'acheter des médicaments contrefaits au marché d'Adjamé d'Abidjan, où il peut trouver une reproduction du médicament d'origine pour une fraction de son prix. Voici ce qu'il déclare : « Je peux acheter les mêmes médicaments au marché par comprimé, pas la boîte complète, et je paie seulement 150 francs CFA [0,35 dollar des États-Unis] par comprimé. Avec 500 francs CFA [1,19 dollar des États-Unis], je peux acheter assez de médicaments pour me soigner pendant trois jours! » Le point négatif, cependant, concerne la qualité des médicaments, qui sont généralement moins efficaces que les originaux – ce qui est problématique pour le traitement de maladies potentiellement mortelles telles que le paludisme. Les médicaments contrefaits contiennent parfois un ensemble de produits chimiques qui nuisent à la santé.

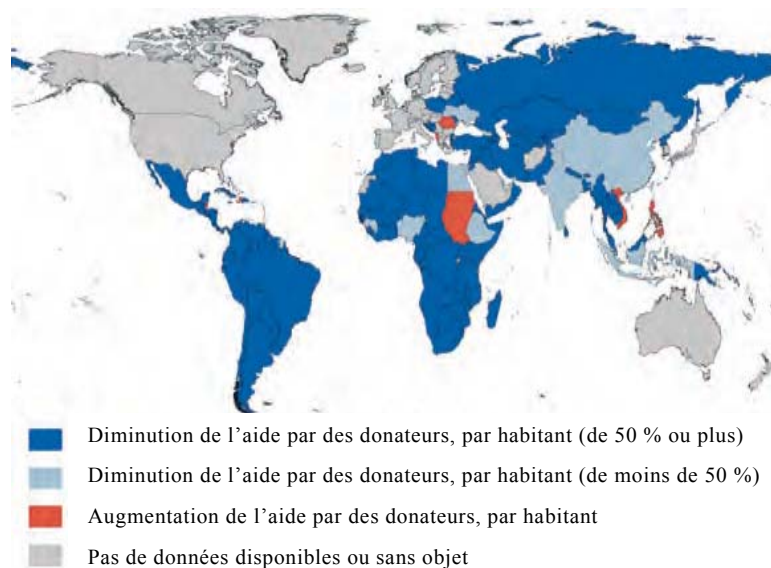
24. La mortalité des enfants de moins de cinq ans a diminué de manière régulière dans le monde entier. En 2007, le taux mondial de mortalité des enfants de moins de cinq ans était de 67 décès par 1 000 naissances vivantes, contre 93 en 1990. Pour les régions en

développement prises dans leur ensemble, le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans est passé de 103 en 1990 à 74 en 2007. Pourtant, de nombreux pays, en particulier en Afrique subsaharienne (où un enfant sur sept meurt avant d'atteindre l'âge de cinq ans) et en Asie du Sud, n'ont que peu progressé, voire pas du tout.

25. Chaque année, 536 000 femmes et filles meurent des suites de complications survenant pendant la grossesse, l'accouchement ou au cours des six semaines suivant l'accouchement, 99 % de ces décès se produisant dans les pays en développement (450 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes). Les décès maternels en Afrique subsaharienne (265 000) et en Asie du Sud (187 000) représentent ensemble 85 % de tous ces décès¹³. Pourtant, le financement par des donateurs de la planification familiale diminue et depuis le milieu des années 1990, la plupart des pays en développement ont connu une diminution majeure du financement par des donateurs. (Voir figure VII)

Figure VII

Évolution (pourcentage) de l'aide de donateurs pour des programmes de planification familiale par femme âgée de 15 à 49 ans, de 1996 à 2006



Source : Rapport OMD 2009.

26. Dans le monde, le nombre de nouveaux cas d'infection à VIH a atteint un pic en 1996 et a baissé depuis, pour atteindre 2,7 millions en 2007. Ces tendances positives s'expliquent principalement par une chute du nombre annuel de nouveaux cas d'infection dans certains pays d'Asie, d'Amérique latine et d'Afrique subsaharienne. Dans le même temps, les taux d'infection continuent de grimper dans d'autres parties du monde, en particulier en Europe orientale et en Asie centrale. Le nombre estimé de décès dus au sida semble également avoir atteint un pic en 2005, à 2,2 millions de personnes, et a depuis diminué pour atteindre 2 millions de décès en 2007, ce qui s'explique notamment par un meilleur accès aux antirétroviraux dans les pays plus pauvres. Malgré une diminution générale du nombre de

¹³ Service des informations IRIN mai/juin 2008 ; l'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2008, *High Food Prices and Food Insecurity – Threats and Opportunities*, Rome, FAO, 2008.

nouveaux cas d'infection, on estimait en 2007 que 33 millions de personnes vivaient avec le VIH, dont de nombreux enfants. (Voir encadré 3)

Encadré 3

La tragédie des enfants atteints du sida

On estimait en 2007 que 15 millions d'enfants dans le monde avaient perdu un de leurs parents, ou les deux, à cause du sida; pratiquement 12 millions d'entre eux vivent en Afrique subsaharienne. Les réponses apportées au niveau national à la tragédie que vivent ces enfants se développent depuis les années 1990. À la fin de l'année 2007, des plans d'action nationaux visant spécifiquement les enfants devenus orphelins à cause du sida et d'autres enfants vulnérables avaient été élaborés dans 32 pays, dont 29 en Afrique subsaharienne. Dix pays supplémentaires – dont neuf en Afrique subsaharienne – étaient en train d'élaborer ce genre de plans. De nombreux pays intègrent les politiques pour les enfants atteints du sida dans leurs plans de développement nationaux. Puisque de nombreux enfants atteints du sida sont rassemblés dans des ménages pauvres avec un faible niveau d'éducation, aider tous les enfants vulnérables constitue une stratégie sage et efficace pour atteindre les enfants souffrant d'une infection à VIH/sida.

Source : Rapport OMD 2009.

27. Des progrès majeurs ont été enregistrés dans la lutte contre le paludisme ces dernières années, en grande partie grâce à une attention et à un financement accrus en matière de contrôle de la maladie, bien que l'Organisation mondiale de la Santé indique que pratiquement un million de personnes sont mortes du paludisme en 2006, dont 95 % vivaient en Afrique subsaharienne et la grande majorité étaient des enfants de moins de cinq ans.

28. L'incidence de la tuberculose dans le monde – c'est-à-dire le nombre de nouveaux cas par 100 000 personnes – semble avoir atteint son sommet en 2004 et se stabilise maintenant, mais le nombre absolu de nouveaux cas d'infection progresse encore. Dans le monde, on estime que 9,3 millions de nouveaux cas de tuberculose se sont déclarés en 2007, contre 9,2 millions en 2006 et 8,3 millions en 2000. La plupart des cas recensés en 2007 se sont déclarés en Asie (55 %) et en Afrique (31 %). Toutefois, il est urgent d'améliorer les tests en laboratoire des cultures et de la sensibilité médicamenteuse ainsi que le diagnostic et le traitement de la tuberculose multirésistante. La mise en œuvre d'initiatives communes tuberculose-VIH est également très importante.

D. Éducation

29. Le monde progresse vers la réalisation de l'objectif de l'enseignement primaire universel, mais trop lentement pour atteindre l'objectif de 2015. Des progrès décisifs ont été accomplis en Afrique subsaharienne, où le taux de scolarisation a progressé de 15 points de pourcentage entre 2000 et 2007, et en Asie du Sud, où ce taux a progressé de 11 points sur la même période. Dans de nombreux pays, les améliorations constatées au niveau de la scolarisation sont associées à l'augmentation des dépenses en matière d'éducation, domaine auquel la crise économique mondiale pourrait porter un sacré coup. Cependant, un grand nombre d'enfants, principalement des filles, n'ont toujours pas droit à l'éducation (Voir encadré 4).

Encadré 4**72 millions d'enfants dans le monde privés de leur droit à l'éducation**

Même si le nombre d'enfants en âge de scolarisation primaire mais non scolarisés a diminué de 33 millions depuis 1999, celui-ci reste néanmoins élevé. Pratiquement la moitié des 72 millions d'enfants dans le monde qui étaient privés de leur droit à l'éducation en 2007 vivent en Afrique subsaharienne, région suivie par l'Asie du Sud, où vivent 18 millions d'enfants non scolarisés. Environ 30 % des enfants non scolarisés dans les pays en développement peuvent finir par l'être en s'inscrivant tardivement. D'autres (23 %) étaient scolarisés mais ont décroché. Le problème est amplifié en Afrique subsaharienne. Non seulement la région abrite le plus grand nombre d'enfants non scolarisés, mais deux tiers d'entre eux ne le seront probablement jamais. On constate la même situation en Asie occidentale, où 64 % des 3 millions d'enfants non scolarisés sont des filles. Deux tiers des millions d'enfants non scolarisés en Asie du Sud étaient scolarisés à un moment mais ont décroché.

Source : Rapport OMD 2009, publications des Nations Unies, n° de vente E.09.I.1.

30. L'éducation au service du développement durable constitue un autre moyen d'améliorer la qualité de l'enseignement fondamental, de réorienter les programmes éducatifs, de développer la compréhension du public et de le sensibiliser, et d'apporter une formation. Ce concept soutient cinq types d'apprentissage fondamentaux pour apporter une éducation de qualité et favoriser un développement humain durable – apprendre à connaître, apprendre à être, apprendre à vivre ensemble, apprendre à faire et apprendre à se transformer soi-même et la société. La Décennie pour l'éducation au service du développement durable, adoptée en 2002 par l'Assemblée générale des Nations Unies pour la période courant de 2005 à 2014, tend à la promotion des compétences et d'un comportement durables, inspirés par des modes de pensée créatifs et critiques, afin d'encourager la résolution et la gestion de problèmes qui entravent la voie du développement durable.

IV. Promotion d'une agriculture et d'un développement rural durables

31. L'agriculture demeure au XXI^e siècle un instrument fondamental pour le développement durable et la réduction de la pauvreté. Il est donc impératif de promouvoir celle-ci si l'on veut atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement de diminution de moitié de la proportion de la population pauvre et souffrant de la faim d'ici 2015 et de poursuite de réduction de la pauvreté et de la faim plusieurs décennies plus tard¹⁴. Des données transnationales montrent l'effet du développement agricole sur la réduction de la pauvreté (voir encadré 5).

¹⁴ Banque mondiale, Rapport sur le développement dans le monde 2008, L'agriculture au service du développement, Banque mondiale, Washington, D.C., 2007.

Encadré 5**Données transnationales sur l'effet du développement agricole sur la réduction de la pauvreté**

Parmi 42 pays en développement sur la période 1981-2003, une croissance de 1 % du PIB trouvant son origine dans l'agriculture a accru les dépenses des trois déciles les plus pauvres au moins 2,5 fois plus que la croissance trouvant son origine dans le reste de l'économie. De la même manière, une augmentation du PIB général venant de la productivité du travail agricole se révèle en moyenne 2,9 fois plus efficace pour augmenter les revenus du quintile le plus pauvre dans les pays en développement et 2,5 fois plus efficace pour les pays d'Amérique latine qu'une augmentation équivalente du PIB venant de la productivité du travail non agricole. En se concentrant maintenant sur la pauvreté absolue et en se fondant sur les observations de 80 pays sur la période 1980-2001, il a été constaté que l'avantage comparatif de l'agriculture en matière de réduction de la pauvreté (1 dollar des Etats-Unis par jour) passe de 2,7 fois plus efficace dans le quart des pays les plus pauvres de l'échantillon à 2 fois plus efficace dans le quart des pays les plus riches. En utilisant des régressions transnationales par région et en observant le taux de pauvreté au seuil de 2 dollars des Etats-Unis par jour, on a rapporté des effets plus importants du développement agricole sur la réduction de la pauvreté en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud, mais des effets de réduction de la pauvreté plus importants de la croissance trouvant son origine dans d'autres secteurs en Asie de l'Est et en Amérique latine.

Source : Banque mondiale, Rapport sur le développement dans le monde 2008, L'agriculture au service du développement, Banque mondiale, Washington, D.C., 2007.

32. L'agriculture contribue au développement de multiples façons. En tant qu'activité économique, l'agriculture peut être une source de croissance pour l'économie nationale, une source d'opportunités d'investissement pour le secteur privé et un moteur de premier ordre pour les secteurs liés à l'agriculture et l'économie rurale non agricole. Deux tiers de la valeur ajoutée agricole mondiale sont créés dans les pays en développement. Dans les pays fondés sur l'agriculture, celle-ci génère en moyenne 29 % du PIB et emploie 65 % de la force de travail.

33. On estime que l'agriculture est une source de revenu pour 86 % de la population rurale. Elle fournit de l'emploi à 1,3 milliard de petits agriculteurs et ouvriers sans terre, 3 milliards des 5,5 milliards d'habitants des pays en développement vivant dans des zones rurales. On estime que 2,5 milliards de ces habitants ruraux vivent dans des foyers travaillant dans l'agriculture, et 1,5 milliard dans des foyers propriétaires de petites exploitations.

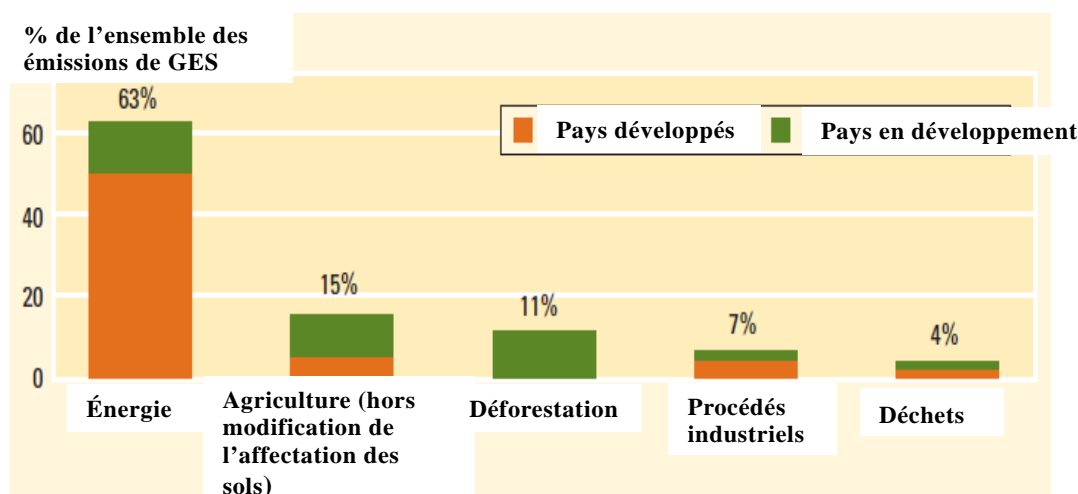
34. Source de services environnementaux, l'agriculture peut générer des impacts environnementaux positifs et négatifs. Le secteur est de loin le plus grand consommateur d'eau, contribuant à sa rareté, et joue un rôle dans la pollution agrochimique, l'épuisement des sols et les changements climatiques à l'échelle de la planète, générant jusqu'à 30 % des émissions de gaz à effet de serre. Mais il est également un grand fournisseur de services environnementaux pour la capture du carbone, l'aménagement des bassins versants et la préservation de la biodiversité. Il est impératif de rendre les systèmes agricoles des populations rurales pauvres moins vulnérables aux changements climatiques. L'utilisation de l'agriculture à

des fins de développement doit comprendre la gestion des liens unissant l'agriculture, la préservation des ressources naturelles et l'environnement¹⁵.

35. Par ailleurs, l'agriculture dépend du climat et est sensible aux changements climatiques. Environ 80 % de l'ensemble des émissions produites par l'agriculture, déforestation comprise, le sont dans les pays en développement. Les relevés d'émissions que les gouvernements présentent à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques montrent que l'agriculture et la déforestation génèrent entre 11 et 15 % des émissions de gaz à effet de serre (voir figure VIII). D'un autre côté, l'agriculture et la foresterie peuvent jouer un rôle essentiel dans la lutte contre les changements climatiques.

Figure VIII

L'agriculture et la déforestation y afférente, sources principales d'émissions de gaz à effet de serre



Source : Banque mondiale, *World Development Report 2008: Agriculture for Development*, Washington, D.C., Banque mondiale, 2007.

36. Dans les pays en développement, les changements climatiques vont entraîner la diminution des rendements des cultures les plus importantes telles que le riz, le blé, le maïs et le soja, ce qui poussera les prix à la hausse (voir figure IX). L'Asie centrale et l'Asie du Sud seront particulièrement touchées. Des investissements agressifs en matière de productivité agricole d'un montant de 7,1 à 7,3 milliards de dollars des États-Unis sont dès lors requis pour accroître suffisamment l'apport calorique afin de compenser les effets négatifs des changements climatiques sur la santé et le bien-être¹⁶ des populations.

¹⁵ FIDA, « *Climate change: a development change* », (www.ifad.org/climate), UN, *Treaty Series*, vol. 1771, n° 30822.

¹⁶ Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, « *Changement climatique : impact sur l'agriculture et coût de l'adaptation* », Washington, D.C., IFPRI, 2009

Figure IX

Évolution du rendement entre 2000 et 2050 par culture et par système de gestion : scénarios du Commonwealth Scientific and Research Organization et le National Center for Atmospheric Research, avec et sans fertilisation par le dioxyde de carbone

Région	CSIRO Pas de CF	NCAR Pas de CF	CSIRO CF	NCAR
Maïs, irrigation				
Pays en développement	-2.0	-2.8	2.4	-2.1
Pays développés	-1.2	-8.7	10.5	-8.6
Maïs, eaux pluviales				
Pays en développement	1.4	-2.0	6.6	-0.4
Pays développés	0.6	-5.7	23.9	2.5
Riz, irrigation				
Pays en développement	-14.4	-18.5	2.4	-0.5
Pays développés	-3.5	-5.5	10.5	9.0
Riz, eaux pluviales				
Pays en développement	-0.9	-0.8	6.6	6.6
Pays développés	17.7	10.8	23.9	18.3
Blé, irrigation				
Pays en développement	-28.3	-34.3	-20.8	-27.2
Pays développés	-5.7	-4.9	-1.3	0.0
Blé, eaux pluviales				
Pays en développement	-1.4	-1.1	9.4	8.6
Pays développés	3.1	2.4	9.7	9.5

Source : Changement climatique : impact sur l'agriculture et coût de l'adaptation, IFPRI, 2009

A. Eau pour une agriculture durable, préservation des terres, des sols, aménagement intégré du territoire et pratiques de gestion des terres et impact sur les changements climatiques

37. Le secteur agricole est le plus grand consommateur d'eau douce, responsable de pratiquement 70 % des prélèvements d'eau dans le monde¹⁷. Cependant, la concurrence accrue pour l'eau potable entre l'agriculture et les utilisations urbaines et industrielles est un problème de plus en plus prégnant (voir figure X), qui suscite une tension entre les régions rurales et urbaines et peut menacer la sécurité alimentaire régionale ou nationale, une situation qui est exacerbée par les changements climatiques (voir encadré 6).

¹⁷ Saroja Raman, *Agricultural Sustainability: Principles, Processes, and Prospects*, New York, The Haworth Press, 2006, p. 156. Examen de l'utilisation de l'eau en agriculture par pays : retrait de l'eau d'irrigation (www.fao.org/nr/water/aquastat/water_use/index5.stm).

Encadré 6**Impact des changements climatiques sur l'eau**

On prévoit que la quantité de neige et de glace de l'Himalaya, qui fournit d'importants volumes d'eau pour l'agriculture en Asie, diminuera de 20 % d'ici 2030 à cause des effets des changements climatiques. Le nord de la Chine doit faire face à de sérieuses pénuries d'eau, tandis que le sud dispose toujours d'importantes ressources. En 2000, deux pays (la Jamahiriya arabe libyenne et l'Arabie saoudite) utilisaient des volumes d'eau à des fins d'irrigation plusieurs fois supérieurs à leurs ressources annuelles en eau.

Figure X**Utilisation de l'eau selon les secteurs, par continent**

<i>Continent</i>	<i>Agriculture (km³ par an)</i>		<i>Usage municipal (km³ par an)</i>		<i>Industrie (km³ par an)</i>	
	<i>2000</i>	<i>2020</i>	<i>2000</i>	<i>20250</i>	<i>2000</i>	<i>2020</i>
Afrique	107	133	2,93	7,38	1,35	2,85
Asie	1 322	1 659	22,4	33,5	32,7	77,4
Europe	140	171	10,6	11	31,8	57,1
Amérique du Nord et centrale	170	182	12,8	16,1	18,0	20,2
Amérique du Sud	70,8	80,9	3,7	5,6	3,4	9,9
Australie et Océanie	12,6	14,3	0,41	0,46	0,63	1,43
Monde	1 834	2 252	52,8	74,1	87,9	169,0

Source : Raman S. 2006 (Agricultural Sustainability: Principles, Processes, and Prospects).

38. Les Nations Unies ont contribué à la mise en œuvre de programmes de valorisation et de gestion viables des ressources en eau, y compris pour ce qui est de la gestion intégrée de ces ressources dans chaque pays, le cas échéant dans le cadre de la coopération internationale, et rehausser l'efficacité de l'irrigation, des pratiques de gestion des eaux souterraines et d'utilisation des sols dans les exploitations agricoles, ainsi que des pratiques de gestion des ressources en eau, y compris pour ce qui est de l'eau potable, de manière à surmonter la pénurie d'eau, améliorer la qualité de l'eau et accentuer la sécurité alimentaire¹⁸. Nombre de ces mesures sont « gagnantes-gagnantes », telles que le développement de variétés résistant aux sécheresses et aux inondations, l'amélioration des informations climatiques ou la prise en compte de la variabilité hydrologique dans les nouveaux investissements en matière d'irrigation. Les Nations Unies ont sélectionné une série d'indicateurs pour évaluer les progrès réalisés pour chaque objectif. Le Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau contribue au groupe de travail sur l'eau (voir encadré 7).

¹⁸ Cf. E/2009/19

Encadré 7**Bienfaits de la conservation des sols et du réaménagement des petites exploitations au Ghana**

Au Ghana, la région du Nord-Est, la plus densément peuplée et synonyme de terres appauvries et d'une pluviosité irrégulière, a bénéficié du programme du FIDA de conservation des sols et de réaménagement des petites exploitations (1991-1997). Ce projet tend principalement à mobiliser les communautés pour pérenniser les résultats de la réhabilitation et véritablement gérer l'utilisation de l'eau sur le long terme. Le projet a permis aux agriculteurs de rester sur les terres et d'y investir, améliorant la sécurité alimentaire locale et renversant le cycle de négligence et de dégradation des terres qui en résultait.

Source : communiqué de presse du FIDA (www.ifad.org/medias/success/ghana.htm)

39. Les changements climatiques diminuent également de manière significative la qualité des sols et la disponibilité de l'eau dans de nombreuses régions en accroissant la variabilité des températures et des précipitations¹⁹. La communauté internationale doit concevoir de nouveaux mécanismes pour fournir une gamme de biens publics mondiaux, notamment des informations et prévisions climatiques, de la recherche et du développement de cultures adaptées aux nouvelles conditions météorologiques et des techniques permettant de réduire la dégradation des sols²⁰.

40. La dégradation des sols touche environ 2 milliards de personnes vivant dans des zones arides. Sans sol fertile et sans outils permettant une gestion durable des terres, les personnes vivant dans ces régions ne peuvent briser le cycle de la pauvreté²¹. La Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA) indique qu'environ 70 % des 5,2 milliards d'hectares de terres agricoles arides en Afrique sont dégradés²².

41. Les territoires en zones arides d'au moins 100 pays sont sujets à la désertification, notamment des pays en développement en Afrique, en Asie et en Amérique latine, ainsi que des pays développés (notamment les États-Unis, l'Australie et l'Espagne). Ce sont les pays les plus pauvres qui souffrent le plus puisque huit des dix pays les plus pauvres de la planète sont situés dans des zones arides²³. Plus de 250 millions de personnes sont directement touchées par la désertification, et un milliard risquent de l'être. À l'échelle planétaire, on estime à environ 42 milliards de dollars des États-Unis les revenus perdus chaque année dans les régions immédiatement touchées par la désertification²⁴.

19 F.N. Tubiello, J.F. Soussana et S.M. Howdan, 2007, « Climate change and food security special feature: crop and pasture response to climate change », Proceedings of the National Academy of Sciences of the USA, vol. 104, pp. 19686-19690.

20 Cf. E/2009/19

21 Fédération internationale des producteurs agricoles: « The role of Farmers in combating desertification and land degradation », FIPA Policy Statement, avril 2009, p. 32.

22 Priorités d'action des grands groupes s'agissant de l'agriculture, du développement rural, de la terre, de la sécheresse, de la désertification et de l'Afrique, E/CN.17/2009/10.

23 UN, *Treaty Series*, vol. 1954, n° 33480.

24 Voir <http://www.unccd.int/publicinfo/factsheets/menu.php>

B. Amélioration de la production et des systèmes agricoles

42. L'amélioration de la production et des systèmes agricoles va accroître la durabilité de l'agriculture, mais elle nécessite des efforts plus conséquents pour toucher un public plus large et obtenir une participation accrue des agriculteurs, des chercheurs, des propriétaires terriens, des représentants du secteur privé, du personnel, des membres des communautés et des organisations sans but lucratif²⁵.

43. Il faut chercher des modes de production plus durables et accroître la fourniture de services environnementaux par l'agriculture. De nombreuses innovations technologiques et institutionnelles prometteuses peuvent rendre l'agriculture plus durable pour des concessions minimales en termes de croissance et de réduction de la pauvreté. Les stratégies de gestion de l'eau dans les zones irriguées doivent améliorer la productivité de l'eau. L'amélioration des techniques et des modes de gestion des intrants agricoles modernes pourrait également rendre plus durables les cultures irriguées par les eaux pluviales.

44. Le renforcement des droits de propriété et l'octroi d'incitants à long terme pour la gestion des ressources naturelles avec des avantages hors exploitation agricole, tels que des subventions correspondantes pour la conservation des sols, sont nécessaires dans les zones d'agriculture intensive et extensive. L'atténuation des effets des changements climatiques par la gestion durable des terres, des forêts et des autres ressources naturelles devrait être encouragée par l'octroi de primes adéquates aux populations des zones rurales.

45. Le boisement et le reboisement, de meilleures pratiques de gestion des terres telles que le labour de conservation et la réhabilitation agro-forestière des cultures et pâturages dégradés et de meilleures pratiques de gestion du bétail peuvent contribuer à la réduction significative des émissions de carbone.

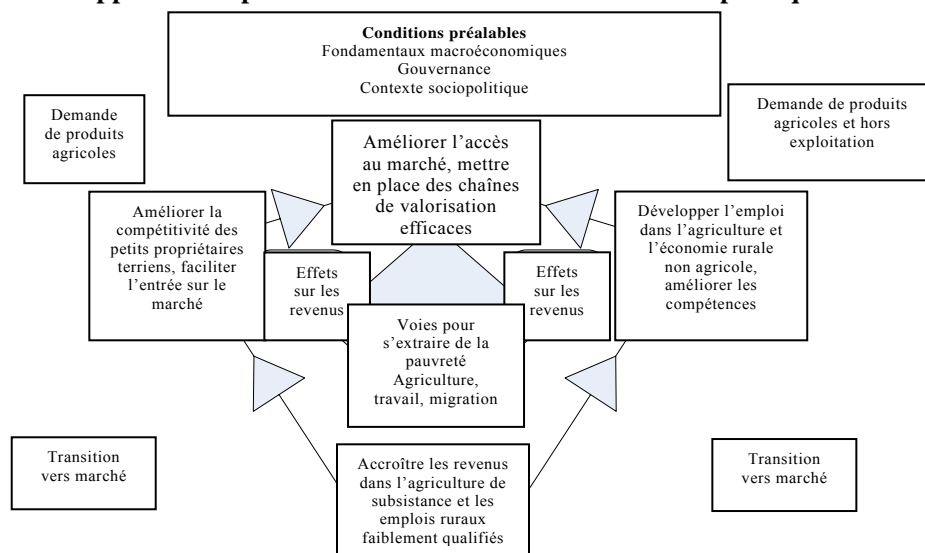
46. De nombreux pays agricoles présentent toujours une croissance agricole par habitant anémique (4 % en 2004) et une faible transformation structurelle (diminution de la part de l'agriculture dans le PIB et accroissement de la part de l'industrie et des services tandis que le PIB par habitant progresse). Davantage d'investissements dans l'agriculture contribueront à développer le potentiel des agriculteurs ruraux pour accroître leur productivité, améliorant ainsi la sécurité alimentaire locale et nationale et accélérant la réduction de la pauvreté.

47. Rendre l'agriculture plus efficace dans l'appui d'une croissance durable et de la réduction de la pauvreté implique de disposer d'un socle composé d'un climat sociopolitique favorable, d'une bonne gouvernance et de fondamentaux macroéconomiques sains. Ceci requiert de définir un programme pour chacun de ces aspects, fondé sur une combinaison de quatre objectifs politiques : améliorer l'accès aux marchés et mettre en place des chaînes de valorisation efficaces, accroître la compétitivité des petits exploitants et faciliter l'entrée sur le marché, accroître les revenus dans l'agriculture de subsistance et les emplois ruraux faiblement qualifiés et développer l'emploi dans l'agriculture et l'économie rurale non agricole, tout en améliorant les compétences (voir figure XI).

²⁵ G. Digiaco, C.J. Iremonger, L. Kemp, C. Shaik et H. Murray, *Sustainable Farming Systems: Demonstrating Environmental and Economic performance*, St. Paul, MN, USA, Minnesota Institute for Sustainable Agriculture, 2001.

Figure XI

Les quatre objectifs politiques du programme de l'agriculture au service du développement se présentent sous la forme d'un diamant politique



Source : Banque mondiale, l'agriculture au service du développement.

C. Renforcement de la capacité humaine des populations rurales

48. Le pouvoir d'achat des communautés rurales ne doit pas forcément venir uniquement d'une production alimentaire. Il est dès lors essentiel de décentraliser l'activité économique non agricole vers les régions rurales et de soutenir les personnes pour les aider à quitter l'agriculture. Ceci appelle des initiatives politiques innovantes et un engagement politique fort, mais peut bénéficier à 600 millions de ruraux pauvres dans le monde.

49. Des investissements dans de nombreuses ressources forestières rurales pourraient contribuer à créer de nouveaux emplois et à offrir des opportunités de revenus aux populations vivant en milieu rural. L'éducation est une condition préalable essentielle pour réduire la pauvreté, améliorer l'agriculture et les conditions de vie des populations rurales et construire un monde où la sécurité alimentaire est garantie (voir encadrés 8 et 9).

Encadré 8**Éducation pour les populations rurales**

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) encouragent les États Membres, les agences internationales et la société civile à rejoindre le partenariat intitulé Éducation pour les populations rurales, noué dans le cadre de l'Alliance internationale contre la faim et de l'initiative Éducation pour tous. À cette fin, la FAO et l'UNESCO sont convenues de cofinancer un projet de partenariat visant à conscientiser le public en Europe sur l'importance de l'éducation pour les populations rurales dans les pays pauvres. Ce projet s'attaque au besoin urgent de cibler l'éducation dans les zones rurales où plus de 70 % des pauvres du monde sont prisonniers d'un cercle vicieux qui les empêche d'accéder aux services et opportunités qui pourraient les extraire de la pauvreté. La FAO s'est engagée dans l'éducation des garçons et des filles par le biais de jardins scolaires et des hommes et des femmes par le biais de coopératives, d'écoles pratiques d'agriculture et de programmes de vulgarisation plus larges.

Source : Association pour la coopération dans les zones rurales d'Afrique et d'Amérique latine, et FAO.

Encadré 9**Renforcement des capacités des conseillers au Libéria**

Le programme mené conjointement par les Nations Unies et la FAO au Libéria pour le renforcement des capacités des conseillers et des agriculteurs, la fourniture d'intrants agricoles et les jardins scolaires est un effort tendant au renforcement de la capacité humaine des populations rurales. L'initiative assurera ainsi la promotion de pratiques agricoles durables auprès des professionnels de l'agriculture qui travaillent avec les petits exploitants agricoles et d'autres acteurs du développement rural. L'expérience tirée des pays développés et des économies émergentes en Asie a montré qu'il est possible de garantir la sécurité alimentaire si tous les acteurs consentent des efforts pour renforcer les capacités des communautés rurales en termes de compétences et d'approches contribuant à lier leurs productions pour générer des revenus financiers.

Source : A. Bekele, *capacity-building workshop on education for rural people and food security* (www.fao.org/sd/erp/ERPevents4_en.htm), « *Capacity-building for rural people in Africa: policy agenda for improved focus on capacity-building issues: issues, strategies and action* », Rome, 15-17 novembre 2004, article présenté lors d'un séminaire ministériel sur l'éducation pour les populations rurales en Afrique : politique, cours, options et priorités, Addis-Abeba, 7-9 Septembre 2005.

V. L'énergie pour un développement durable

50. La consommation d'énergie est étroitement liée au développement économique, à la réduction de la pauvreté et à la fourniture de services vitaux. Pourtant, la production, la distribution et la consommation d'énergie peuvent avoir des effets négatifs sur l'environnement local, régional et mondial. Des efforts sont consentis aux quatre coins de la planète pour améliorer l'accès à des services énergétiques modernes, diminuer la pollution atmosphérique et adopter des sources d'énergie plus propres. Les deux principaux défis sont de garantir la fourniture d'une énergie abordable et fiable et d'opérer la transformation rapide vers un système de fourniture énergétique à faible émission de carbone, efficient et respectueux de l'environnement puisque l'énergie est la question centrale à l'interface des défis climatiques et de développement, étant donné que le secteur énergétique, défini de manière large, génère 60 % des émissions mondiales²⁶. (Voir tableau 1 et figure XII)

Tableau 1
Émissions de gaz à effet de serre par secteur, 2000

Secteur	Mégatonnes de dioxyde de carbone	Part (pourcentage)
Énergie	24 731,2	59,4
Électricité et chauffage	10 296,0	24,7
Fabrication et construction	4 426,5	10,6
Transport	4 848,1	11,6
Autre consommation de combustibles	3 563,3	8,6
Émissions fugaces	1 597,4	3,8
Procédés industriels	1 369,4	3,3
Agriculture	5 729,3	13,8
Changement d'affectation des terres et foresterie	7 618,6	18,3
Déchets	1 360,5	3,3
Sources internationales	829,4	2,0
Total	41 638,4	100,0

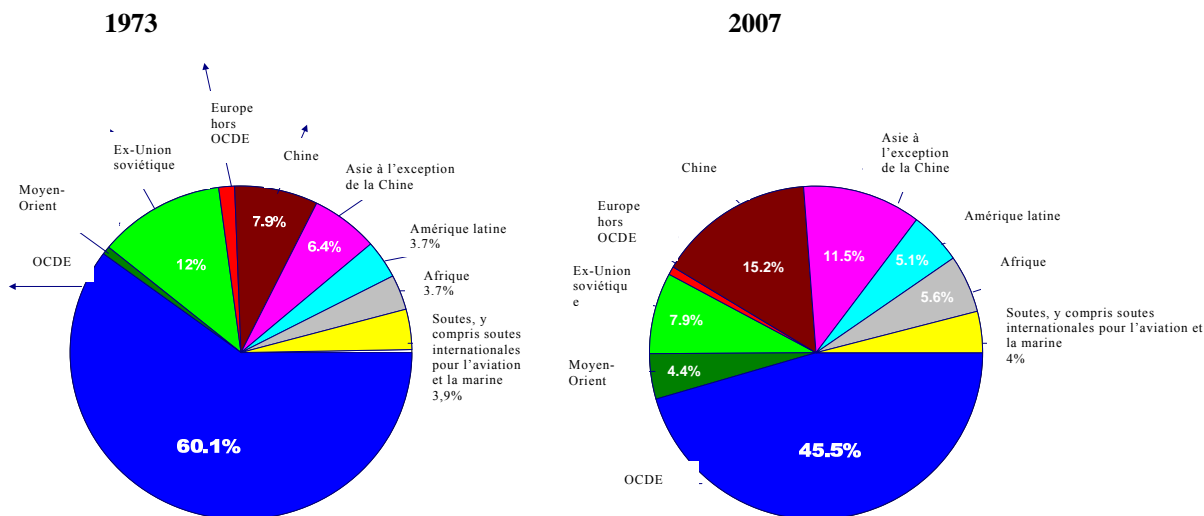
Source : Climate Analysis Indicators Tool, version 6.0 (Washington, D.C., World Resources Institute, 2009), et Addressing climate change in national sustainable development strategies – common practices, Background paper n° 12, 2008.

Note : données sur le dioxyde d'azote indisponibles. Les gaz à effet de serre comprennent notamment le dioxyde de carbone, le méthane, les hydrocarbures perfluorés, les hydrochlorofluorocarbones et l'hexafluorure de soufre.

²⁶ Étude sur la situation économique et sociale dans le monde, 2009 : Promouvoir le développement, protéger la planète, (publication des Nations Unies, n° de vente E.09.II.C.1).

Figure XII

Partis régionales dans la consommation finale totale : 1973 et 2007

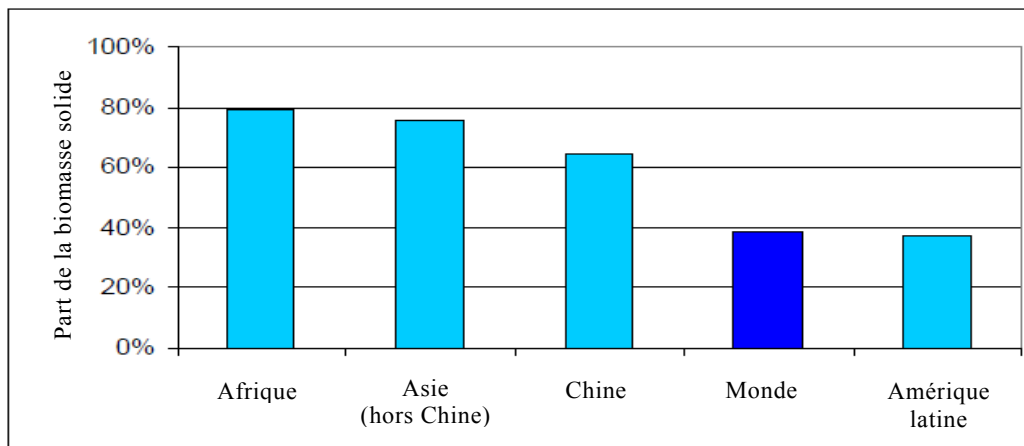


Source : Key world energy statistics, AIE, 2009

A. Accès aux services énergétiques

51. L'accès à des services énergétiques abordables et modernes est une condition préalable à un développement durable et à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Pourtant, l'accès aux services énergétiques modernes est pétri d'inégalités, notamment entre les pauvres et les riches, ainsi qu'entre les régions rurales et urbaines, situés aux extrémités opposées de l'échelle sociale. En effet, environ 2 milliards de personnes dans le monde, soit un tiers de la population mondiale, n'ont pas du tout accès aux sources d'énergie modernes, et environ 1,6 milliard n'ont pas accès à l'électricité, tandis que 2,4 milliards de personnes cuisent leurs aliments en recourant à des formes traditionnelles de biomasse telles que le bois à brûler, le charbon de bois, le fumier et les résidus de plantes cultivées, ce qui entraîne d'importants risques pour la santé, en particulier en raison de la pollution de l'air intérieur (voir encadré 10). L'accès limité à des services énergétiques plus propres fournis par des vecteurs d'énergie modernes est un facteur contribuant fortement aux taux de pauvreté croissants dans certains pays de l'Afrique subsaharienne (voir figure XIII)²⁷.

²⁷ Étude sur la situation économique et sociale dans le monde, 2009 : Promouvoir le développement, protéger la planète (publication des Nations Unies, n° de vente E.09.II.C.1).

Figure XII**Part de la biomasse solide dans l'ensemble de la consommation d'énergie résidentielle pour les principales régions du monde en 2006**

Source : AIE, *Energy Balances of Non-OECD Countries: 2008*, Paris, OECD Publishing, 2008

Encadré 10**Décès dus à la pollution**

L'Organisation mondiale de la santé estime que 1,5 million de personnes meurent chaque année des effets de la pollution de l'air intérieur, ce qui représente 4 000 décès par jour. Rien qu'en Afrique subsaharienne, 396 000 décès dus à la pollution de l'air intérieur ont été recensés en 2002. En outre, la plus grande partie de la biomasse est collectée en dehors de l'économie commerciale, imposant d'énormes fardeaux aux femmes et parfois aux enfants, qui consacrent énormément de temps à cette collecte, qu'ils ne peuvent dès lors pas consacrer à leur éducation ou à un emploi.

Source : Organisation mondiale de la Santé, « *Fuel for Life: Household Energy and Health* », Genève, WHO Press, 2006.

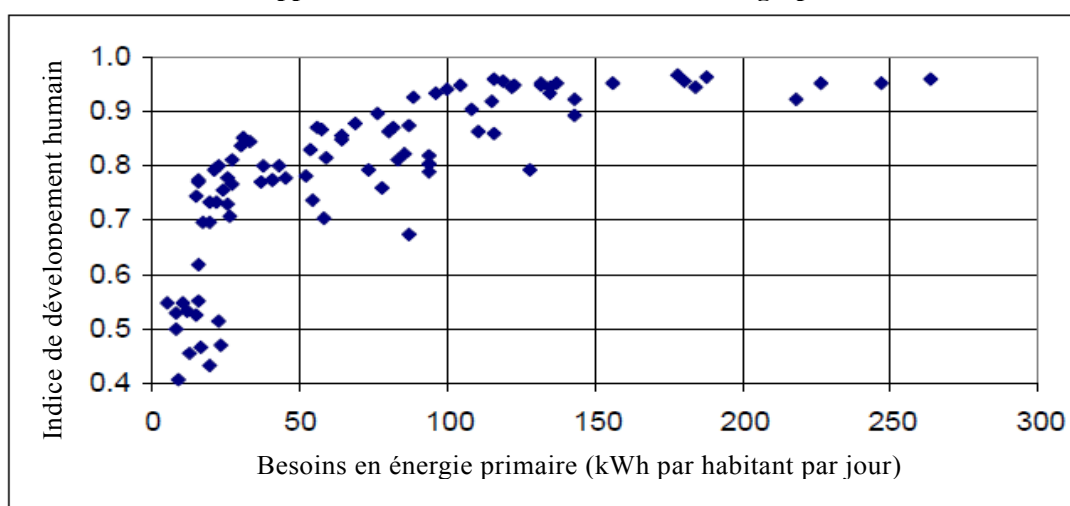
52. Les expériences de nombreux pays au cours des dernières décennies montrent un lien entre des niveaux de développement plus élevés et des niveaux suffisamment élevés de consommation d'énergie (voir figure XIV). Ce lien est avéré par le fait que la plupart des pays présentant un niveau de développement élevé, mesuré par un indice de développement humain d'au moins 0,9, consomment des quantités considérables d'énergie. Par ailleurs, les populations de tous les pays ayant atteint un niveau élevé de développement ont pratiquement toutes accès à l'électricité. Une comparaison internationale des dépenses des ménages pour les combustibles et l'électricité montre que, souvent, les pays en développement, en particulier ceux dont les ménages ont de faibles revenus, doivent consacrer une part plus importante de leurs revenus pour couvrir les dépenses énergétiques que les pays développés, rendant les services énergétiques modernes encore moins abordables²⁸.

²⁸ Étude sur la situation économique et sociale dans le monde, 2009; Agence internationale de l'énergie (AIE), *World Energy Outlook 2008*, Paris, AIE, 2008.

53. Cependant, en dépit du rôle essentiel que joue l'accès à des sources d'énergie modernes dans le cadre du développement durable, leur caractère abordable ou non est une contrainte majeure qui peut limiter l'utilisation de certains services énergétiques modernes dans les pays en développement. Les services énergétiques modernes qui dépendent actuellement principalement des combustibles fossiles sont inabordables pour une grande partie de la population dans certaines régions en développement. Par ailleurs, les économies importatrices de combustibles fossiles, aux revenus moyens et faibles, sont particulièrement vulnérables à la volatilité et aux augmentations des prix, qui pourraient perturber leur balance des paiements extérieurs, engendrer une instabilité au niveau macroéconomique et empêcher les gouvernements d'investir dans l'infrastructure technique et sociale, ce qui augmenterait le coût de l'énergie pour les ménages.

Figure XIII

Indice de développement humain et besoins totaux en énergie primaire



Source : PNUD, Rapport mondial sur le développement humain 2007/2008, New York, 2007

B. Techniques d'exploitation des énergies renouvelables et des énergies avancées

54. La demande d'énergie mondiale s'élevait à 11 730 millions de tonnes d'équivalent pétrole en 2006 et on s'attend à ce qu'elle augmente encore, avec la projection d'une progression de la population mondiale jusqu'à plus de 8 milliards de personnes d'ici 2030 et d'une expansion économique et industrialisation rapides, en particulier dans les pays non membres de l'OCDE. L'approvisionnement mondial en énergie dépend toujours à 85 % de sources d'énergie fossiles, principalement le pétrole, le gaz et le charbon.

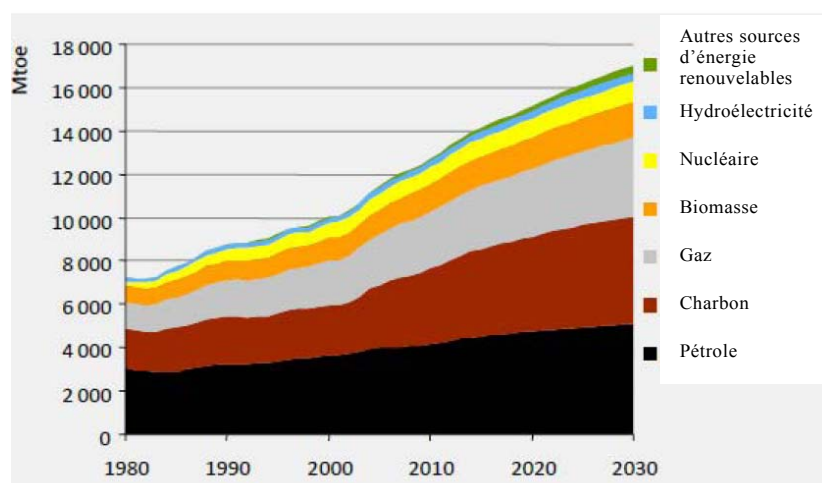
55. La déforestation et la dégradation des forêts sont les principales sources d'émissions de carbone de certains pays en développement. En 2004, le secteur forestier a généré l'émission d'environ 8,5 gigatonnes d'équivalent dioxyde de

carbone, principalement du fait de la déforestation, qui contribue à hauteur de 17,4 % de l'ensemble des émissions de dioxyde de carbone générées par l'homme.

56. Dans son scénario de référence, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) prévoit que la demande mondiale d'énergie primaire progressera de 45 % de 2006 à 2030²⁹. La demande totale d'énergie des pays non membres de l'OCDE devrait progresser de 73 %, contre 15 % pour les pays de l'OCDE³⁰ (voir figure XV). Les approvisionnements en énergie demeureront principalement basés sur les combustibles fossiles, le charbon devant répondre à plus d'un tiers de la demande mondiale d'énergie supplémentaire jusque 2030.

Figure XIV

Demande mondiale d'énergie primaire, par combustible, dans le scénario de référence de l'Agence internationale de l'énergie



Source : AIE, World Energy Outlook 2008, Paris, AIE, 2008.

57. Ces dernières années ont été marquées par une progression et une pénétration remarquables des sources d'énergie renouvelable sur les marchés mondiaux, bien que leur part dans l'approvisionnement global en énergie reste faible (voir figure XVI). L'énergie éolienne, l'énergie solaire, la petite hydroélectricité (hors grandes centrales), l'énergie produite à partir de la biomasse moderne (y compris les biocarburants mais à l'exclusion de la biomasse traditionnelle) et l'énergie géothermique fournissent 2,4 % de la consommation finale mondiale d'énergie. Les sources d'énergie renouvelables comprennent environ 5 % de la capacité mondiale de production d'électricité et fournissent environ 3,4 % de la production mondiale d'électricité. L'énergie éolienne représente actuellement la part la plus importante dans la capacité de production d'électricité par des sources d'énergie renouvelables, et est suivie par la petite hydroélectricité. Les biomasses, l'énergie solaire et la géothermie fournissent eau chaude et chauffage pour des dizaines de millions de bâtiments. Dans le secteur du transport, les

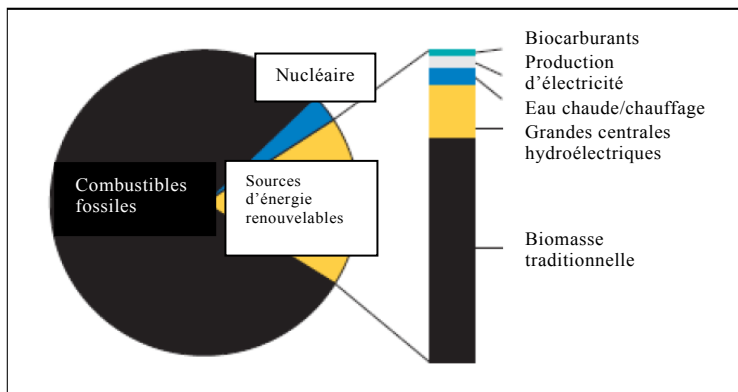
²⁹ AIE, World Energy Outlook 2008, Paris, AIE, 2008.

³⁰ Energy Information Administration (EIA) des États-Unis, International Energy Outlook 2009, Washington, D.C., EIA, 2009.

biocarburants jouent un rôle significatif, bien que leur contribution soit encore relativement réduite.³¹

Figure XV

Part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique finale mondiale



Source : Réseau de la politique de l'énergie renouvelable pour le XXI^e siècle (REN21), *Renewables 2007: global status report*, Paris, secrétariat de REN21, et Washington, D.C., Worldwatch Institute, 2008.

58. Malgré leur faible part dans la capacité mondiale de production d'électricité, les investissements mondiaux dans les sources d'énergie renouvelables ont atteint des niveaux record en 2008, avec de nouveaux investissements pour un montant de 155 milliards de dollars des États-Unis. Les trois premiers trimestres de l'année 2008 ont vu les investissements financiers progresser jusqu'à 95 milliards de dollars des États-Unis, soit une hausse de 33 % par rapport à la même période en 2007. Cependant, du fait de la crise économique et financière, les investissements consentis au cours du deuxième semestre de l'année 2008 étaient en baisse de 17 % par rapport au premier semestre³². Les projets ont toutefois continué de progresser et de nombreux projets de lois de stimulation économique comprenaient des éléments visant à soutenir les sources d'énergie renouvelables. Parallèlement, l'aide au développement pour les sources d'énergie renouvelables dans les pays en développement a beaucoup progressé, atteignant environ 2 milliards de dollars des États-Unis en 2008. Début 2009, des objectifs politiques avaient été fixés dans au moins 73 pays, et au moins 64 pays menaient des politiques de promotion de la production d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelables, en ce compris 45 pays et 18 États/provinces/territoires avec une tarification préférentielle de l'électricité provenant de sources d'énergie renouvelables, récemment mise à jour pour nombre d'entre eux (voir encadré 11).

59. La question n'est dès lors plus de savoir si les sources d'énergie renouvelables sont une option mais bien comment les intégrer dans les stratégies nationales de développement durable et les autres plans de développement internationaux qui aident les pays à atteindre leurs objectifs économiques, environnementaux et sociaux de manière intégrée, et comment les rendre plus abordables, en particulier pour les

³¹ Réseau de la politique de l'énergie renouvelable pour le XXI^e siècle (REN21), *Renewables 2007: global status report*, Paris, REN21 secretariat, et Washington, D.C., Worldwatch Institute, 2008.

³² *The global financial crisis and its impact on renewable energy finance*, avril 2009, PNUE, Sustainable Energy Finance Initiative.

pays en développement. Outre l'atténuation des changements climatiques, la sécurité énergétique et l'accès à l'énergie, les sources d'énergie renouvelables peuvent aider les pays à identifier les liens entre la promotion de ces sources d'énergie et la compétitivité industrielle, au bénéfice de l'éco-efficacité des économies, de la création d'emplois, de l'innovation technologique et des partenariats internationaux³³. De nombreux outils politiques et mesures permettent de promouvoir l'utilisation de sources d'énergie renouvelables. Les politiques les plus courantes sont des lois sur l'achat d'électricité venant de sources renouvelables, des quotas de sources d'énergie renouvelables et des normes en la matière (voir encadré 11).

Encadré 11

Appui politique pour les sources d'énergie renouvelables

En 2008, de nombreux pays ont établi, complété, revu ou clarifié leurs objectifs politiques en matière de sources d'énergie renouvelables, et ont instauré de nombreuses formes d'appui politique pour ces sources d'énergie. Par exemple, de nouveaux programmes de subventions pour l'énergie photovoltaïque ont été adoptés en Australie, en Chine, aux États-Unis, au Japon, au Luxembourg et aux Pays-Bas; de nouvelles lois et dispositions politiques pour les sources d'énergie renouvelables sont apparues dans des pays en développement, notamment l'Afrique du Sud, le Brésil, le Chili, l'Égypte, le Mexique, l'Ouganda, les Philippines et la Syrie; de nouveaux mandats pour l'eau chaude solaire et d'autres formes de chauffage à partir de sources d'énergie renouvelables ont fait leur apparition à Cape Town (Afrique du Sud), à Baden-Württemberg (Allemagne), à Hawaii, en Norvège et en Pologne; de nouveaux mandats ou objectifs en termes de mélange de biocarburants sont apparus dans au moins 11 pays, notamment un nouvel objectif de 20 % en Inde; et le nombre de consommateurs d'électricité verte a atteint plus de 5 millions de ménages et entreprises dans le monde. Les politiques municipales et de gouvernements locaux prennent une place toujours plus importante dans le paysage politique : plusieurs centaines de villes et gouvernements locaux dans le monde planifient ou mettent en œuvre activement des politiques relatives aux sources d'énergie renouvelables et planifient des cadres liés aux efforts pour la réduction des émissions de dioxyde de carbone.

Source : Réseau de la politique de l'énergie renouvelable pour le XXI^e siècle (REN21), *Renewables 2007: global status report*, Paris, secrétariat de REN21, et Washington, D.C., Worldwatch Institute, 2009.

Encadré 12

Prix de rachat mondiaux pour les sources d'énergie renouvelables

Les prix de rachat : contribuent à garantir l'approvisionnement national en énergie, accélèrent la transition vers un système énergétique à faible émission de carbone, créent de nouveaux emplois et secteurs, garantissent la sécurité de l'investissement, favorisent l'innovation technologique et de service, créent des conditions de marché équitables et favorisent le déploiement plus rapidement, plus équitablement et pour un moindre coût que les autres politiques. Il s'agit de tarifs garantis légalement pour le rachat de l'électricité produite à partir de sources d'énergie vertes telles que le solaire, l'éolien, la biomasse ou les petites centrales

³³ UN, *Addressing climate change in national sustainable development strategies — common practices*, Background Paper n° 12, présenté à la Commission lors de sa 16^e session, New-York, 5-16.

hydroélectriques et réinjectée dans le réseau électrique national. Ces paiements à long terme aux opérateurs d'installations d'exploitation de sources d'énergie renouvelables, qu'il s'agisse de ménages, d'entreprises, de communautés ou d'entreprises publiques, varient en fonction de l'échelle de production et de la technologie employée. Cette différenciation se fonde sur le coût réel de la production de l'énergie à partir de chaque technologie afin de garantir un bénéfice raisonnable. Les paiements diminuent à mesure que les coûts diminuent et que la technologie approche de la parité avec le réseau. Cela encourage un déploiement plus rapide et crée une pression sur les fabricants pour qu'ils améliorent l'efficacité et la conception et la livraison des produits dans leur ensemble. Puisque vous êtes payé uniquement pour l'énergie que vous produisez, l'équipement doit être aussi efficace que possible. La loi assure la stabilité et la sécurité de l'investissement. Puisqu'elle garantit un déploiement, un marché de masse peut être créé afin d'améliorer continuellement l'efficacité des technologies. Le système améliore les conditions de déploiement dans les pays en développement, puisqu'ils peuvent bénéficier de l'énergie solaire ou éolienne moins chère sur place, sans qu'un réseau soit nécessaire. Les projets sont souvent financés par une légère augmentation de la facture de l'ensemble des consommateurs, et donc très faible, en particulier au vu des multiples avantages économiques, sociaux et environnementaux qui en découlent. Les tarifs de rachat peuvent attirer les investissements, puisqu'ils facilitent la prévision des revenus qui pourront être tirés des projets d'exploitation des sources d'énergie renouvelables. Ces mesures ont eu un impact particulièrement significatif en matière d'énergie éolienne et photovoltaïque.

Source : World Future Council (www.worldfuturecouncil.org/arguing_fits.html).

60. Disposer de réseaux électriques utilisant les sources d'énergie nouvelles et renouvelables constituera un atout important, mais cela doit s'accompagner de garanties légales pour s'assurer des investissements du secteur privé. La plupart des pays ayant récemment entrepris des réformes de leur secteur et marché de l'électricité octroient aujourd'hui un accès conditionnel au réseau aux producteurs d'électricité indépendants, en ce compris des petits producteurs exploitant des sources d'énergie renouvelables. Sur les marchés libéralisés de l'électricité, les distributeurs d'électricité cherchent à vendre au prix fort l'électricité produite à partir de sources d'énergie nouvelles et renouvelables sous le label d'« électricité verte » à des consommateurs soucieux de l'environnement. De nombreux pays utilisent également des fonds publics pour financer des projets d'électrification rurale, d'exploitation de sources d'énergie renouvelables, d'efficacité énergétique ou de recherches publiques. Les appels d'offre publics, le financement public direct et les investissements tendant à la promotion des sources d'énergie renouvelables sont d'autres outils politiques importants. En réaction à la crise financière et économique, plusieurs gouvernements ont adopté des paquets de mesures d'incitation économiques se concentrant sur les nouvelles opportunités d'emplois verts qu'offre le secteur des sources d'énergie renouvelables. Il est essentiel que ces paquets de mesures soient orientés vers des investissements durables dans le domaine des sources d'énergie renouvelables, de l'efficacité énergétique et du transport³⁴.

61. Il convient également de souligner l'importance de la recherche. Actuellement, le monde investit à peine 2 dollars des États-Unis par personne par an dans les activités de

³⁴ Cf. A/64/277.

recherche, de développement et de déploiement liées à l'énergie. Ce chiffre doit être multiplié par 2 ou 3 afin de permettre la transition vers des technologies nouvelles et avancées en matière de systèmes énergétiques³⁵.

C. Efficacité énergétique

62. L'efficacité énergétique offre un outil puissant et rentable pour un avenir énergétique durable. L'amélioration de l'efficacité énergétique peut atténuer la nécessité d'investissements dans l'infrastructure énergétique, diminuer les coûts en matière de combustibles, accroître la compétitivité et améliorer le bien-être des consommateurs.

63. Cependant, le scénario politique 550, impliquant des mesures de plafonnement et d'échange, des accords sectoriels et des réglementations nationales pour abaisser les niveaux d'émission de dioxyde de carbone, indique que le changement de la demande et de l'approvisionnement en énergie requiert 4,1 milliards de dollars des États-Unis d'investissements en plus entre 2010 et 2030 que dans le scénario de référence, ce qui correspond en moyenne à 0,24 % du PIB mondial annuel, dont la plus grande partie est consacrée à l'amélioration des technologies existantes. L'investissement dans les centrales électriques est donc supérieur de 1,2 billion de dollars des États-Unis. Les dépenses supplémentaires proviennent également des particuliers, qui doivent consentir des dépenses pour des voitures, des appareils et des bâtiments plus efficaces. Ce coût supplémentaire s'élève en moyenne à travers le monde à 17 dollars des États-Unis par personne par an, mais avec une diminution des factures d'énergie. Une meilleure efficacité énergétique diminue la consommation de combustibles fossiles d'une quantité cumulative de 22 millions de tonnes d'équivalent pétrole sur la période 2010-2030, permettant des économies cumulatives de plus de 7 milliards de dollars³⁶ Des États-Unis. Plusieurs programmes sont dès lors fondés sur l'amélioration de l'efficacité énergétique (voir encadré 13) aux niveaux international, régional, national et local (voir encadré 14).

Encadré 13

Un corps mondial pour l'efficacité énergétique

« Climate Corps » est le premier programme de son genre à mettre les compétences financières et analytiques d'étudiants de MBA – ainsi que leur passion pour l'environnement – à contribution pour l'élaboration d'un raisonnement économique sur l'efficacité énergétique. Les recrues issues d'écoles de commerce de premier plan suivent une formation intensive en stratégies fondamentales d'efficacité énergétique. Elles sont ensuite placées en tant que « membres du Climate Corps » dans des entreprises soigneusement sélectionnées qui acceptent de mettre à disposition un parrain qualifié et dévoué au projet, d'autoriser l'accès aux endroits stratégiques de l'entreprise et au final d'entreprendre les actions nécessaires. Sur 10 à 12 semaines, ces membres élaborent des études de viabilité détaillées à partir desquelles sont formulées leurs recommandations finales. Le produit final de leurs réflexions est un ensemble fouillé de recommandations et d'outils permettant de

35 UN, *MDG8: Strengthening the Global Partnership for Development in a Time of Crisis: MDG Gap Task Force Report 2009*, (Publication des Nations Unies, n° de vente E.09.I.8).

36 Ibid.

passer aux étapes suivantes. Les résultats de la première année du programme traduisent l'impact de cette approche innovante.

Source : Environmental Defense Fund (www.edf.org/home.cfm)

Encadré 14

Programme relatif à l'efficacité énergétique des équipements

Il s'agit d'un ensemble de programmes relatifs à l'efficacité énergétique au niveau de la consommation finale menés en Australie et en Nouvelle-Zélande et qui bénéficient à la communauté d'un point de vue économique et environnemental. L'initiative se concentre sur des programmes nécessitant un cadre cohérent au niveau national pour l'amélioration de l'efficacité énergétique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre des appareils électroménagers et des équipements commerciaux et industriels. Les principaux outils mis en œuvre sont des normes obligatoires de rendement énergétique minimal, un étiquetage relatif à l'efficacité énergétique (imposé légalement) et des mesures volontaires, dont l'étiquetage de recommandation, la formation et l'appui pour la promotion des meilleurs produits disponibles. Ces outils sont utilisés pour améliorer l'efficacité énergétique des réfrigérateurs et congélateurs. L'étiquetage prenant la forme d'un classement par étoiles a été introduit pour les réfrigérateurs et congélateurs à la fin de l'année 1986. Les réductions de la consommation énergétique ont été accrues avec l'instauration de ces normes de rendement énergétique minimal en 1999, la consommation énergétique générale des réfrigérateurs ayant diminué de 67 % de 1980 à 2006. Par ailleurs, la combinaison de l'étiquetage et de ces normes a conduit à la commercialisation de réfrigérateurs qui consomment un tiers d'énergie en moins et qui en plus offrent des fonctionnalités supplémentaires (notamment le dégivrage automatique). De nouveaux étiquetages énergétiques et un nouvel algorithme de classement par étoiles seront en vigueur dès le 1^{er} avril 2010. Le nouvel algorithme se fonde sur une fonction du volume ajusté à la puissance de 0,67 pour mieux tenir compte des changements de surface en fonction de la taille.

64. Les immeubles représentent au moins 40 % de la consommation d'énergie dans la plupart des pays. Trois grandes approches permettent de tendre à la neutralité énergétique : diminuer la demande d'énergie des immeubles, produire de l'énergie localement et partager l'énergie en créant des bâtiments qui peuvent générer un surplus d'énergie qui est réinjecté dans un réseau intelligent³⁷.

65. Les gains en efficacité énergétique des immeubles permettront probablement d'obtenir les réductions de consommation d'énergie les plus importantes et seront dans de nombreux cas l'option la plus économique. McKinsey a estimé dans une étude³⁸ que les mesures de réduction de la demande d'un coût net nul pourraient pratiquement diminuer de moitié la croissance attendue en termes de demande d'électricité (voir encadré 15).

37 World Business Council for Sustainable Development (WBCSD), *Energy efficiency in buildings: Transforming the Markets*, Genève, WBCSD, 2009.

38 Per-Anders Enkvist, Tomas Nauclér et Jerker Rosander, « A cost curve for greenhouse gas reduction », *The McKinsey Quarterly*, n° 1, 2007.

Encadré 15**Efficacité énergétique d'un campus en Inde**

Le complexe RETREAT fait partie du campus Gual Pahari du TERI (The Energy and Resources Institute), situé à une trentaine de kilomètres au sud de New Delhi. Il est un modèle d'utilisation efficace des ressources naturelles et de sources d'énergie propres et renouvelables et de bonne gestion des déchets. Le centre de formation de 3 000 m² est indépendant du réseau électrique de la ville. Sa charge électrique maximale est de seulement 96 kW, contre 280 kW habituellement. La conception se caractérise par trois grands aspects : la fonctionnalité du bâtiment et la manière dont l'énergie y est utilisée; des concepts « passifs » qui minimisent les demandes d'énergie, comme l'orientation par rapport au soleil, les treillis pour l'ombrage, l'isolation et les aménagements paysagers; la satisfaction des besoins en chauffage et en éclairage par des systèmes à haut rendement énergétique exploitant des sources d'énergie renouvelables.

Source : Energy efficiency in buildings: Business Council for Sustainable Development (WBCSD), Genève, WBCSD, 2009.

VI. Protection et gestion de la base de ressources naturelles

66. La crise récente financière et économique qui a précipité le monde dans la récession ne traduit pas seulement l'existence d'imperfections dans le système économique et financier mondial. Elle est également symptomatique de l'équilibre encore imparfait au niveau de l'utilisation du capital naturel, humain, social, économique et financier dans la poursuite du développement durable. La croissance économique mondiale des 50 dernières années a été atteinte à un coût énorme envers l'environnement et les écosystèmes. Alors que le PIB mondial a plus que doublé entre 1981 et 2005, 60 % des écosystèmes dans le monde ont été dégradés ou exploités de façon non durable³⁹. Une mauvaise gestion de la base de ressources naturelles selon des modes qui consomment le capital naturel au lieu de le renouveler a des implications cruciales en termes de moyens d'existence et de bien-être.

67. La recherche a montré que sur les 50 dernières années, l'homme a modifié les écosystèmes plus rapidement et profondément que dans tout intervalle comparable dans l'histoire de l'humanité, en grande partie pour répondre à une explosion des besoins en nourriture, en eau douce, en bois, en fibres et en combustibles. Les changements apportés aux écosystèmes ont contribué à l'obtention de gains nets substantiels en termes de bien-être humain et de développement économique, mais ces bienfaits ont été obtenus à des coûts croissants sous la forme de la dégradation de nombreux services écosystémiques, de risques accrus de changements non linéaires et de l'exacerbation de la pauvreté pour certains groupes de personnes. Ces problèmes, s'ils ne sont pas pris en charge, diminueront de manière substantielle les bienfaits que les générations futures tireront des écosystèmes⁴⁰.

39 Évaluation des écosystèmes pour le millénaire, *Ecosystems and Human Well-being: Synthesis*, Washington, D.C., Island Press, 2005.

40 Évaluation des écosystèmes pour le millénaire, *Ecosystems and Human Well-being: Synthesis*, Washington, D.C., Island Press, 2005.

68. Inverser la dégradation des écosystèmes tout en répondant aux demandes croissantes de leurs services constitue un défi que l'on peut partiellement relever en modifiant les politiques, institutions et pratiques. Il existe des options pour préserver ou améliorer des services écosystémiques spécifiques selon des modes qui réduisent les compensations négatives ou qui créent des synergies positives avec d'autres services écosystémiques⁴¹.

69. Ces dernières années, un nombre significatif d'études et de programmes de terrain ont été consacrés à la notion de paiements pour les services écosystémiques, qui tend à créer des incitations effectives pour la conservation et l'utilisation durable des écosystèmes et des services qu'ils fournissent (voir encadré 16). À l'échelle internationale, de tels paiements peuvent encourager des transferts de la communauté internationale vers des pays et communautés abritant des écosystèmes importants, où une action locale peut fournir des biens publics mondiaux. Petit à petit, des mécanismes apparaissent dans plusieurs domaines tels que la protection des habitats, la lutte contre la sédimentation ou le piégeage du carbone.

Encadré 16

Mécanisme pour un développement propre et les paiements pour les services écosystémiques

Grâce à des mécanismes tels que le mécanisme pour un développement propre mis en place dans le cadre du Protocole de Kyoto à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (FCCC/CP/1997/7/Add.1, décision 1/CP.3, annexe), le marché du carbone offre aujourd'hui la forme la plus élaborée de paiements pour les services écosystémiques fonctionnant au niveau international. Les projets menés dans le cadre des mécanismes pour un développement propre génèrent des compensations des émissions de carbone dans les pays en développement, qui sont ensuite payés par des émetteurs de carbone dans les pays développés. Des approches similaires peuvent et devraient être envisagées pour un ensemble de services écosystémiques tels que la biodiversité. Le projet Économie des écosystèmes et de la biodiversité en cours et des initiatives similaires menées au niveau international (voir <http://ec.europa.eu/environment/nature/biodiversity/economy>) devraient apporter une analyse économique plus poussée qui permettra d'étayer les décisions politiques.

A. Gestion des écosystèmes fragiles

70. Les écosystèmes fragiles comme ceux des zones arides et côtières sont vulnérables aux changements climatiques mais peuvent également, s'ils sont protégés de manière adéquate, servir à amortir les effets de ces changements, y compris les épisodes météorologiques extrêmes, et à faciliter l'adaptation. Les pressions générées par les changements climatiques s'ajoutent à celles découlant de la densité démographique et de la surexploitation. Face à de telles pressions, il est indispensable d'adopter des pratiques de gestion saines pour préserver les fonctions écosystémiques.

⁴¹ Ibid.

71. Trois problèmes majeurs liés à gestion par l'homme des écosystèmes du monde sont déjà fortement préjudiciables à certaines personnes, en particulier les pauvres, et, si l'on ne s'y attaque pas, minimiseront substantiellement les bienfaits à long terme que l'homme tire des écosystèmes. D'abord, environ 60 % (15 sur 24) des services écosystémiques examinés dans le cadre de l'évaluation des écosystèmes pour le millénaire sont dégradés ou utilisés de manière non durable, notamment l'eau douce, les pêches de capture, la purification de l'air et de l'eau et la régulation du climat régional et local, des risques naturels et des insectes nuisibles. Ensuite, des faits établis mais incomplets indiquent que les changements apportés aux écosystèmes rendent plus probable la survenance de changements non linéaires dans les écosystèmes, impliquant des conséquences importantes pour le bien-être humain. Enfin, les effets nocifs de la dégradation des services écosystémiques sont supportés de manière disproportionnée par les pauvres, nourrissent les inégalités et disparités croissantes entre les groupes de personnes et sont parfois la principale cause de la pauvreté et du conflit social.

1. Lutte contre la désertification et la sécheresse

72. La désertification est causée par la variabilité du climat et les activités humaines, tandis que la sécheresse est principalement due aux situations météorologiques changeantes. L'impact de la sécheresse est exacerbé par des activités telles que le surpâturage et de mauvaises méthodes de culture, qui diminuent la capacité de rétention d'eau du sol, et par de mauvaises techniques de conservation des sols, qui conduisent à leur dégradation⁴². La désertification a des impacts négatifs sur la productivité agricole, sur la santé de l'homme et du bétail et sur les activités économiques telles que l'écotourisme (voir encadré 17).

Encadré 17

La désertification et la sécheresse sont au cœur de grands défis pour l'Afrique

L'Afrique comporte de vastes zones arides agricoles, dont pratiquement trois quarts sont déjà dégradées à un certain point (Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, *Combating Desertification*, fiche d'informations n° 11). Ces étendues constituent des problèmes environnementaux et socioéconomiques majeurs aux effets négatifs sur les moyens d'existence de populations de nombreux pays africains. La désertification de l'Afrique est étroitement liée à la pauvreté, à la migration et à la sécurité alimentaire, et menace le développement durable. La Déclaration de Dar es-Salaam sur l'agriculture et la sécurité alimentaire est un pas bienvenu vers la mise en place d'une gestion durable des ressources naturelles. Il est prêté attention à des programmes relatifs à la sécheresse et à la sécurité alimentaire, en conséquence de sécheresses fréquentes. D'importants investissements dans l'irrigation ont permis d'accroître la surface des zones irriguées, passant de 1,63 million d'hectares en 1985 à 1,96 million d'hectares (estimation) en 2005. Par ailleurs, des investissements sont consentis en recherche et développement pour mettre au point des variétés de graines résistant à la sécheresse (Communauté de développement de l'Afrique australe (2008), Dar-es-Salaam, Déclaration sur l'agriculture et la sécurité alimentaire, <http://www.sadc.int/index/browse/page/173>, rapport du Secrétaire général : la sécheresse, E/CN.17/2008/6, p. 6).

⁴² Cf. E/CN.17/2008/6.

Source : ECA, *Africa Review Report on Drought and Desertification*, section 2 : “*Overview of drought and desertification, situation in Africa*”, Addis Abeba, UNECA, 2008.

73. L'impact le plus évident de la désertification, outre la pauvreté généralisée, est la dégradation de 3,3 milliards d'hectares des grands pâturages libres, ce qui représente 73 % des grands pâturages libres avec un faible potentiel de capacité d'accueil pour les hommes et les animaux; le déclin de la fertilité et de la structure des sols sur environ 47 % des zones arides constituant des terres cultivables irriguées par les eaux pluviales marginales; et la dégradation des terres cultivables irriguées, représentant 30 % des zones arides densément peuplées et recelant un potentiel agricole important. La désertification entraîne déjà une migration forcée significative; plus d'un milliard de personnes – soit une personne sur sept dans l'état actuel de la population mondiale – pourraient être forcées de quitter leur lieu de vie d'ici 2050 si les changements climatiques s'aggravent⁴³.

2. Gestion des zones côtières

74. Les écosystèmes côtiers du monde entier sont toujours menacés par l'expansion urbaine, la croissance urbaine linéaire, l'aménagement inadéquat des bassins versants et la destruction des habitats. Pas moins de 91 % de l'ensemble des côtes tempérées et tropicales vont vraisemblablement être fortement touchées par le développement d'ici 2050. Les principales menaces qui pèsent sur les écosystèmes côtiers, notamment les plaines côtières, les caps, les estuaires, les deltas, les zones intertidales, les baies et les eaux côtières, sont notamment les suivantes : les marées noires; les eaux usées non traitées et industrielles; le fort envasement; l'enrichissement par des nutriments; les espèces invasives; les polluants organiques persistants; les métaux lourds; les substances radioactives; les débris marins; la surexploitation des ressources de pêche; le développement incontrôlé; et l'altération physique et la destruction d'habitats côtiers essentiels tels que les mangroves, les zones humides, les dunes d'estran, les récifs coralliens et les herbiers et les prés sous-marins. Ces effets se combineront à l'élévation du niveau de la mer, à l'acidification et à l'accroissement de la fréquence et de l'intensité des tempêtes qui détruisent et endommagent facilement les plages et les lignes côtières.

75. L'effet cumulatif de ces pressions réduit fortement la productivité des écosystèmes côtiers essentiels pour la vie humaine et pour le développement économique puisque les régions côtières accueillent de nombreuses activités, notamment des activités industrielles et commerciales, des pêcheries, des installations de production d'énergie, des activités de transport marin et des activités récréatives et touristiques. Selon le rapport environnemental des États-Unis, deux tiers des poissons capturés dans le monde et de nombreuses espèces marines dépendent des zones humides côtières pour leur survie (voir figure XVI).

43 Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, fiche d'informations n° 10, « Desertification, global change and sustainable development ».

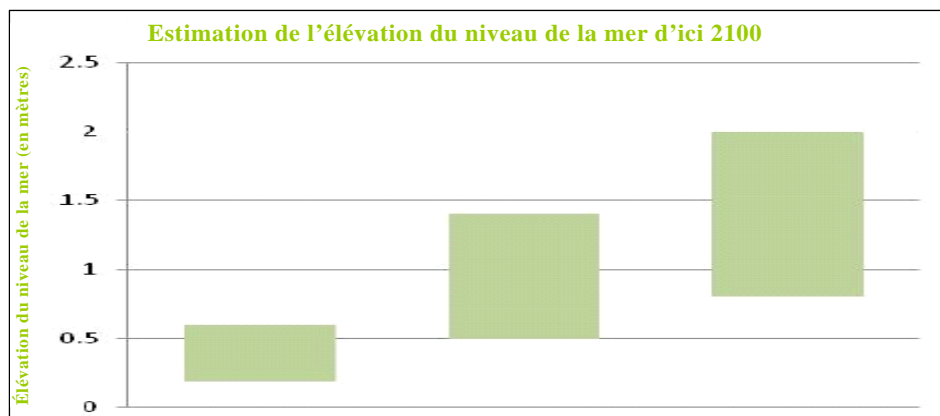
Figure XVI
Population côtière et dégradation des littoraux



Source : PNUE

76. Les changements climatiques mondiaux pourraient entraîner des inondations qui menaceraient des vies, l'agriculture, le bétail, les immeubles et les infrastructures. Huit à dix millions de personnes vivent à un mètre au plus de la ligne de marée haute et le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a prouvé que la plupart des populations vulnérables vivent dans les pays en développement sur des méga deltas, dans de petits États insulaires en développement et dans des villes proches de la mer, comme Dhaka, Jakarta, Mumbai (Inde) et Shanghai (Chine). Rien qu'en Asie, plus de 60 millions de personnes sont menacées (voir figure XVII).

Figure XVII
Comparaison d'estimations récentes d'élévation du niveau de la mer en 2100, par rapport aux niveaux de 1990



Source : GIEC 2007.

77. Le sous-groupe de gestion des zones côtières du GIEC s'est penché sur les stratégies physiques et institutionnelles d'adaptation aux conséquences potentielles des changements climatiques mondiaux. Les programmes de gestion des zones côtières comprennent généralement des contrôles gouvernementaux et des mesures incitatives à destination du secteur privé. Les zones vulnérables sont gérées de manière à minimiser la perte de vies humaines et de propriétés, par l'adoption de mesures telles que la définition de lignes de retrait, la limitation des densités de population, une élévation minimale des immeubles et des obligations d'assurance contre les risques côtiers (voir figure XIX). Des éléments naturels protecteurs et résistants, tels que les plages, les dunes, les mangroves, les zones humides et les récifs coralliens, sont préservés et mis en valeur, ce qui contribue également à la préservation de la biodiversité, de l'esthétisme et des opportunités récréatives⁴⁴ (voir encadré 18).

Encadré 18

Le programme de gestion des zones côtières aux États-Unis

Ce programme est un partenariat entre le Bureau de gestion des ressources marines et côtières (de la National Oceanic and Atmospheric Administration – NOAA – du Département américain du commerce) et 34 États, territoires et Commonwealths côtiers et des Grands Lacs. Ce partenariat tend à la préservation, à la protection, au développement et, si possible, à la restauration et à l'accroissement des ressources des zones côtières du pays. Selon la NOAA, ces programmes protègent ensemble plus de 99 % des 95 331 miles de côtes océaniques et des Grands Lacs du pays. Le tourisme et les activités récréatives continuent ainsi d'apporter une valeur ajoutée aux secteurs les plus dynamiques du pays, 180 millions de personnes visitant les côtes chaque année. Les 95 331 miles de côtes océaniques et des Grands Lacs comptent 153 millions d'habitants, soit environ 53 % de l'ensemble de la population des États-Unis. En moyenne, quelque 3 600 personnes déménagent vers les zones côtières chaque jour et l'on estime que la population côtière atteindra 165 millions de personnes d'ici 2015.

Source : United States department of Commerce: National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA), Bureau de gestion des ressources marines et côtières, avril 2009, disponible en ligne à l'adresse <http://coastalmanagement.noaa.gov/programs/czm.html>.

⁴⁴ Rapport du sous-groupe de gestion des zones côtières, groupe de travail sur les réponses stratégiques du Groupe d'experts intergouvernemental sur les changements climatiques (GIEC), 1990.

Figure XVIII

Estimation des coûts marginaux impliqués par la protection des pays, dans le monde entier, contre les effets d'une élévation de 1 mètre du niveau de la mer en 100 ans (en milliards de dollars des États-Unis)

<i>Région</i>	<i>Coût total de la protection (en milliards de dollars)</i>	<i>Coût total par habitant (en dollars)</i>	<i>Coût total annuel de la protection, en % du PNB</i>
1 Amérique du Nord	106,2	306	0,03
2 Amérique du Sud	3,0	117	0,12
3 Caraïbes	11,1	360	0,20
4 Amérique du Sud, côte atlantique	37,6	173	0,09
5 Amérique du Sud, côte pacifique	1,7	41	0,04
6 Petites îles de l'Atlantique	0,2	333	0,12
7 Europe du Nord et occidentale	49,8	190	0,02
8 Côte de la Baltique	28,9	429	0,07
9 Nord de la Méditerranée	21,0	167	0,04
10 Sud de la Méditerranée	13,5	87	0,06
11 Afrique, côte atlantique	22,8	99	0,17
12 Afrique, côte de l'océan Indien	17,4	98	0,17
13 États du Golfe	9,1	115	0,02
14 Asie, côte de l'océan Indien	35,9	34	0,14
15 Petites îles de l'océan Indien	3,1	1 333	0,91
16 Asie du Sud-Est	25,3	69	0,11
17 Asie de l'Est	37,6	38	0,02
18 Grandes îles du Pacifique	35,0	1 150	0,17
19 Petites îles du Pacifique	3,9	1 809	0,75
20 URSS	25,0	89	0,01
Total	488,1	103	0,04

Source : US Department of Commerce, National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA), avril 2009, accessible à l'adresse <http://coastalmanagement.noaa.gov/programs/o2m.html>.

78. Sous les auspices du Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres⁴⁵ du PNUE et des conventions et plans d'action⁴⁶ respectifs concernant les mers régionales, la communauté internationale a entrepris des démarches significatives vers une action globale, soutenue et d'adaptation tendant à la protection des écosystèmes côtiers fragiles. Un accent particulier est mis sur le renforcement de la capacité nationale à mettre en œuvre une gestion fondée sur les écosystèmes au point de contact entre la terre et la mer, sur l'intégration de la protection des écosystèmes côtiers à la planification du développement national et sur l'adaptation aux changements climatiques.

3. Atténuation des effets des catastrophes naturelles

79. Les catastrophes naturelles ont causé d'énormes pertes dans de nombreux pays et ont fait reculer de plusieurs années le progrès économique dans les pays en

⁴⁵ Voir www.gpa.unep.org.

⁴⁶ Voir www.unep.org/regionalseas.

développement. La vulnérabilité aux catastrophes naturelles est liée à plusieurs facteurs, notamment la croissance démographique, l'absence de planification dans le développement et les changements climatiques. La sécheresse, les inondations, les cyclones, les glissements de terrain, les tremblements de terre et les tsunamis sont les principaux types de catastrophes naturelles qui frappent différentes régions du monde.

80. Le développement durable requiert la protection et la valorisation de la base de ressources naturelles et la mise en place d'institutions pour promouvoir une croissance équitable, ces deux facteurs étant essentiels pour atténuer le risque de catastrophes et la vulnérabilité à leurs effets⁴⁷ (voir figures XIX et XX). Plusieurs organisations du système des Nations Unies, notamment l'UNESCO, l'Organisation météorologique mondiale, l'Organisation mondiale de la Santé et le PNUE prévoient des activités substantielles nouvelles et soutenues tendant à la réduction du risque de catastrophes naturelles et de vulnérabilité à leurs effets⁴⁸ (voir encadré 19).

Encadré 19

Prévention des catastrophes et gestion des risques en Arménie, en Amérique latine, dans les Caraïbes et au Vietnam

En Arménie, l'éducation au risque de catastrophes est promue dans les écoles et par le biais des médias par un groupe chargé du développement de la condition féminine. Ce groupe insiste sur l'atténuation des effets des catastrophes et se concentre sur les mères et les enseignants inculquant aux enfants les réflexes de protection en cas de séisme.

Des pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont mis en place des programmes et structures pour la gestion des risques de catastrophes naturelles au sein de leurs ministères de la santé.

Au Vietnam, dans le cadre de la stratégie nationale de prévention des catastrophes naturelles, de réaction à celles-ci et d'atténuation de leurs effets, 36 projets vont être mis en place entre 2009 et 2025, pour un coût total de plus de 215 milliards de dong (près de 12 milliards de dollars des États-Unis). Selon le chef du comité directeur national pour la lutte contre les inondations et les tempêtes, depuis le début de l'année, 300 personnes ont été tuées ou ont disparu et 963 ont été blessées à cause des tempêtes qui ont frappé le pays, pour des dégâts estimés à un montant total de plus de 24,4 milliards de dong (1,55 milliard de dollars des États-Unis). Des connaissances relatives aux changements climatiques, à la réaction à avoir face aux tempêtes et inondations et à l'atténuation des effets des catastrophes naturelles vont être intégrées dans les programmes scolaires.

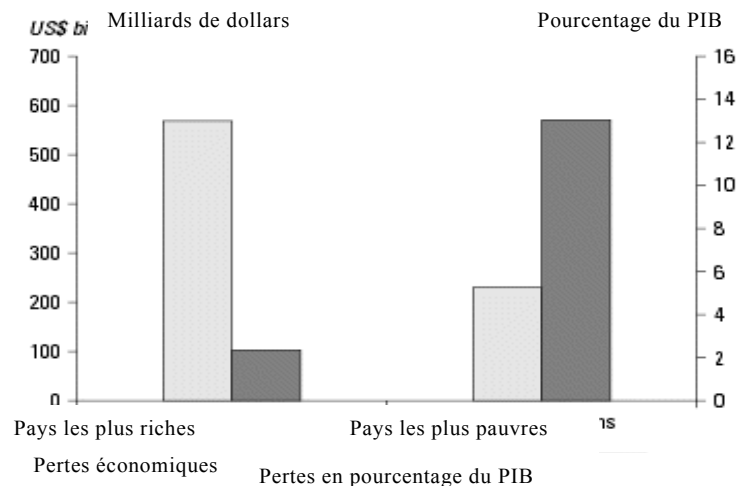
Source : Stratégie internationale des Nations unies pour la prévention des catastrophes naturelles, *Living with Risk: A global Review of Disaster Reduction Initiatives*, version 2004 (Publications des Nations Unies, n° de vente GV.03.0.2 et Organisation mondiale de la Santé, *World Health Report 2002*, Genève, WHO, 2002. Voir également <http://files.dcp2.org/pdf/DCP/DCP61.pdf> et www.saigon-gpdaily.com.vn/National/2009/10/74961/.

47 Cf. EGM/NATDIS/2001/Rep. 1.

48 Frank Press et Robert M. Hamilton, « Mitigating natural disasters », *Editorial science*, vol. 284, n° 5422, p. 1927.

Figure XIX

Pertes dues à des catastrophes naturelles, total et en pourcentage du PIB, dans les pays les plus riches et les plus pauvres, 1985-1999

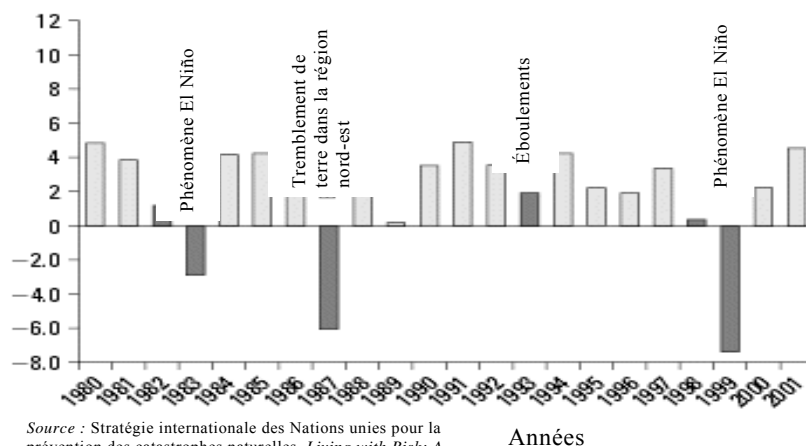


Source : UN/ISDR, 2004

Figure XX

Progression annuelle du PIB et survenance de grandes catastrophes naturelles en Équateur, 1980-2001

Croissance annuelle du PIB en Équateur par rapport à l'année précédente (%)

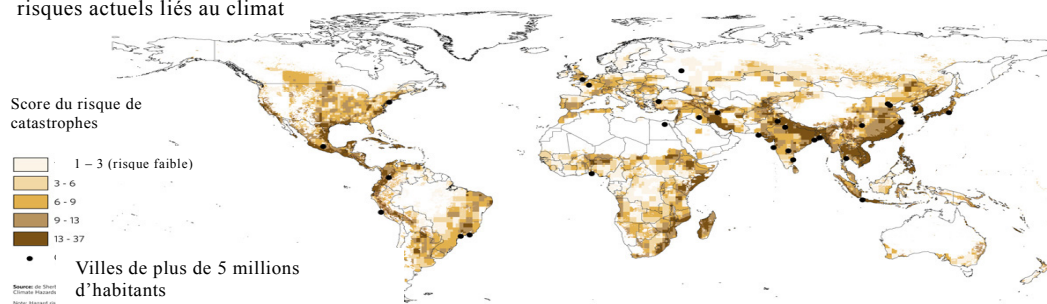


Source : Stratégie internationale des Nations unies pour la prévention des catastrophes naturelles, *Living with Risk: A global Review of Disaster Reduction Initiatives*, version 2004 (Publications des Nations Unies, n° de vente GV.03.0.2)

81. On s'attend à ce que la fréquence et l'intensité des catastrophes naturelles progressent très rapidement dans le monde entier. Les risques sont particulièrement importants dans les villes se trouvant dans la région de l'équateur, en Afrique, sur les deltas en Asie du Sud-Est, dans la région de l'Amazonie, sur les îles situées à basse altitude et dans d'autres villes proches des océans (voir figure XXI).

Figure XXI**Grandes villes et risques liés au climat**

Figure 7 Grandes villes et risques actuels liés au climat



Source : Alexander de Sherbenin, « The vulnerability of global cities to climate hazards », *Environment and Urbanization*, vol. 19, n° 1, pp. 39-64. Note : le risqué de catastrophes correspond à un score cumulatif base sur le risqué de cyclones, d'inondations, de glissements de terrain et de sécheresse.

B. Biodiversité et préservation des ressources biologiques

82. De nombreuses personnes ont tiré profit au cours du siècle dernier de l'exploitation de la biodiversité. Dans le même temps, toutefois, ces bénéfices ont été obtenus à des coûts croissants prenant la forme de pertes en termes de biodiversité et d'exacerbation de la pauvreté pour d'autres groupes de personnes. Les principaux facteurs directs de perte de biodiversité et de changements des services écosystémiques sont la modification de l'habitat (p. ex. les changements de l'occupation des sols, la modification physique des rivières ou le retrait de l'eau des rivières, la disparition de récifs coralliens et la dégradation des fonds marins à cause du chalutage), les changements climatiques, l'invasion par une espèce étrangère, la surexploitation et la pollution. La perte de biodiversité a des effets négatifs sur plusieurs aspects du bien-être humain, notamment la sécurité alimentaire et énergétique, la vulnérabilité aux effets des catastrophes naturelles et l'accès à de l'eau propre et aux matières premières. Elle a également un impact sur la santé humaine, les relations sociales et la liberté de choix⁴⁹ (voir encadré 20).

⁴⁹ Facts on Biodiversity: a summary of the Millennium Ecosystem Assessment Biodiversity Synthesis, <http://www.greenfacts.org/en/biodiversity/biodiversity-foldout.pdf>

Encadré 20**L'Union européenne se bat pour enrayer la diminution de la biodiversité**

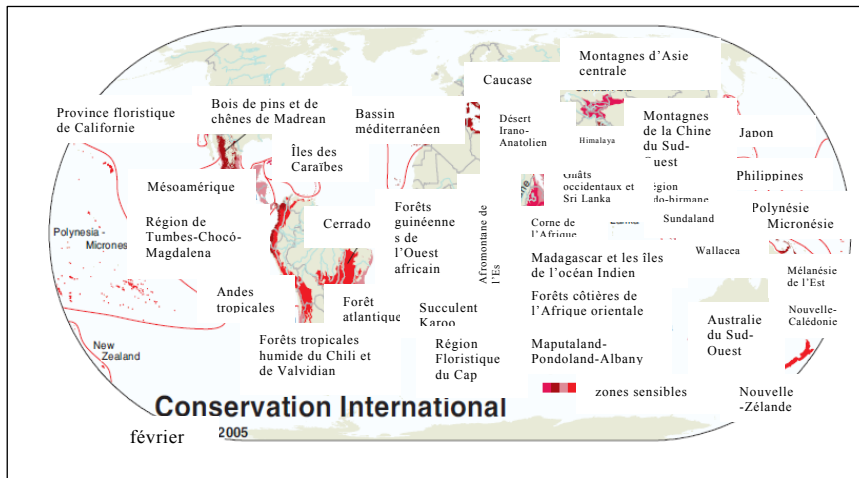
Afin d'obtenir un accord au sein de l'Union européenne, les chefs d'État ou de Gouvernement sont convenus d'un engagement plus fort, à savoir « enrayer la diminution de la biodiversité de l'Europe à l'horizon 2010 et au-delà » (réunion du Conseil européen, Göteborg, Suède, les 15 et 16 juin 2001). Une des principales contributions de la Commission européenne à la lutte contre la diminution de la biodiversité est le réseau Natura 2000. Il s'agit aujourd'hui du plus grand réseau écologique au monde, comptant quelque 25 000 sites répartis sur 27 pays et couvrant une superficie plus vaste que le bassin amazonien. L'infrastructure verte qu'il fournit garantit de nombreux services écosystémiques et assurent la préservation de la santé et de la résistance des systèmes naturels européens. Le réseau permet à des animaux rares tels que la loutre, le castor et le loup de repeupler des zones dont ils ont été absents pendant des siècles. Il permet également de renouer des liens entre une société toujours plus urbanisée et la nature.

Source : European Parliament Policy Department Economic and Scientific Policy : le problème de la perte de biodiversité au sein de l'Union européenne, note de synthèse 631-605.

83. La biodiversité se crée et se perd en permanence, mais les pertes sont aujourd'hui plus rapides que les créations⁵⁰. Les régions les plus remarquables de la planète sont également les plus menacées. Il s'agit des zones sensibles : les réservoirs les plus riches et les plus menacés de vie végétale et animale. Selon un rapport de Conservation International, les zones sensibles en termes de biodiversité abritent un nombre particulièrement élevé d'espèces endémiques et pourtant les surfaces combinées de leurs habitats restants couvrent seulement 2,3 % de la surface terrestre. Chaque zone de ce type doit faire face à des menaces extrêmes et a déjà perdu au moins 70 % de sa végétation naturelle d'origine. Plus de 50 % des variétés végétales de la planète et 42 % de toutes les espèces de vertébrés terrestres sont endémiques aux 34 zones sensibles en termes de biodiversité⁵¹ (voir figure XXII).

50 PNUD, *Biodiversity and Sustainable Land Management in Europe and CIS*, <http://europeandcis.undp.org/environment/bdslm/show/FA592BD6-F203-1EE9-B37E7C4CE76751C6>

51 Rapport de Conservation international, *The biodiversity Hotspots* (www.conservation.org/explore//priority_areas/hotspots/pages/hotspots_main.aspx).

Figure XXII**Zones sensibles en termes de biodiversité dans le monde**

Source : Convention internationale, 2005.

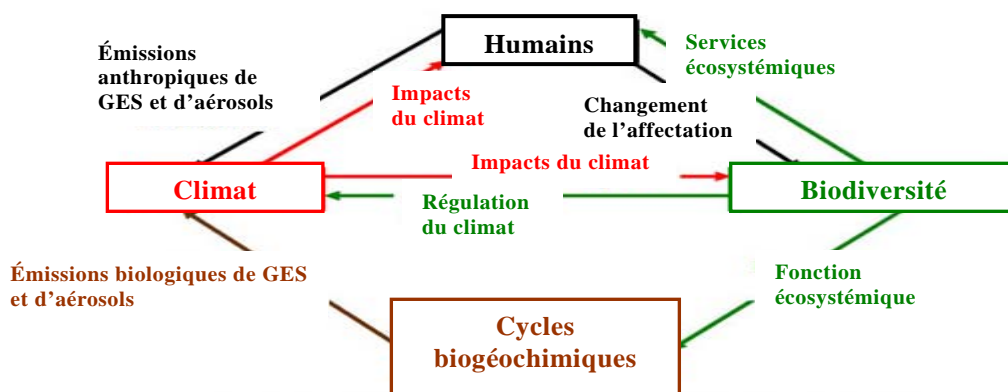
84. Le GIEC a conclu que si les augmentations de température dépassent la norme de 1,5 à 2,5 °C, environ 20 à 30 % des espèces végétales et animales évaluées risqueront probablement l'extinction⁵². La biodiversité est nécessaire au bien-être de l'homme et à la régulation du climat : elle doit être un élément central des programmes d'adaptation et d'atténuation (voir figure XXIV). Entre 12 et 52 % des espèces de régions bien étudiées sont menacées d'extinction⁵³.

52 GIEC, Changement climatiques 2007 : rapport de synthèse, Contribution des groupes de travail I, II et III au quatrième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, publié sous l'équipe de rédaction principale, R. K. Pachauri et A. Reisinger, Genève, Suisse, GIEC, 2007.

53 The Royal Society, *Biodiversity – Climate Interactions: adaptation, mitigation and human livelihoods, Report of international meeting*, 2007, p. 3.

Figure XXIII

Liens unissant bien-être de l'homme, biodiversité et changements climatiques



Liens unissant la biodiversité, les changements climatiques et le bien-être de l'homme

Source : The Royal Society, 2008.

85. Les options pour préserver la biodiversité et promouvoir le bien-être de l'homme doivent venir de tous les niveaux (mondial, national, régional et local), puisque tous ces niveaux comprennent des facteurs qui induisent la perte de biodiversité. Ces options doivent par ailleurs répondre aux différents besoins de multiples acteurs. Les progrès à venir en termes de réduction de perte de biodiversité viendront d'une meilleure cohérence et de synergies entre les réponses sectorielles et par un examen plus systématique des compensations entre les services écosystémiques ou entre la préservation de la biodiversité et d'autres besoins de la société.

C. Océans et ressources marines

86. Les changements constatés dans les écosystèmes marins sont principalement induits par des hausses relativement réduites de la température des océans, de l'acidité et du niveau de la mer (voir figure XXIV), bien que d'autres facteurs tels que la désertification côtière et des tempêtes plus intenses exercent une pression de plus en plus forte sur les écosystèmes marins⁵⁴. Les pertes en termes d'habitats marins et de biodiversité se poursuivent, plus de 10 000 espèces étant considérées comme menacées⁵⁵.

87. Les écosystèmes marins et côtiers comptent parmi les environnements naturels les plus productifs et apportent de nombreux bienfaits sociaux et économiques essentiels au bien-être de l'homme dans les pays côtiers. Par ailleurs, la santé de l'océan, l'état du climat mondial et le bien-être des sociétés humaines sont liés de

⁵⁴ Facts on Biodiversity: a summary of the Millennium Ecosystem Assessment Biodiversity Synthesis, <http://www.greenfacts.org/en/biodiversity/biodiversity-foldout.pdf>

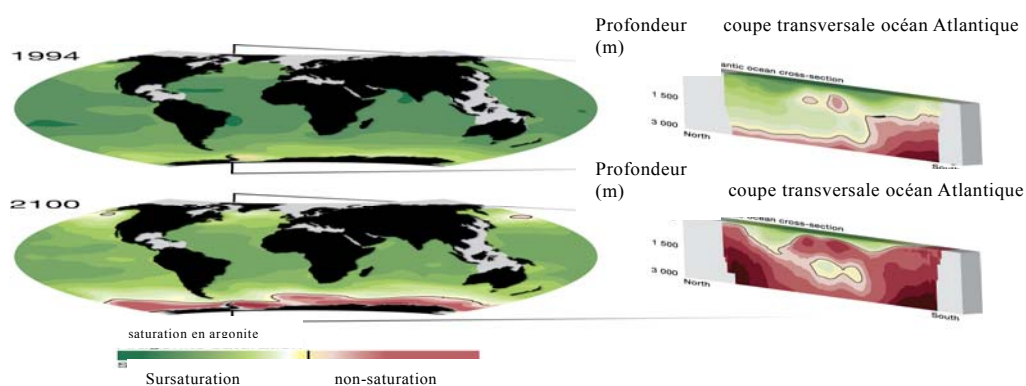
⁵⁵ Rapport 2005 des Nations Unies sur les objectifs de Millénaire pour le développement, (publication des Nations Unies, n° de vente E.05.I.16), p. 31.

manière indissociable. L'océan joue un rôle important dans la détermination du climat en transportant la chaleur autour de la planète par les courants océaniques ou en extrayant le dioxyde de carbone de l'atmosphère – environ 55 % de l'ensemble du carbone biologique, ou vert, capturé par des organismes vivants l'est au niveau des océans.

88. À son tour, les océans sont très vulnérables aux changements du climat mondial. Les modifications du climat et de la composition de l'atmosphère ont déjà des effets notables et dévastateurs sur les processus écologiques, chimiques et physiques des océans.

Figure XXIV

Acidification due aux changements climatiques et ses impacts sur les océans et les récifs coralliens

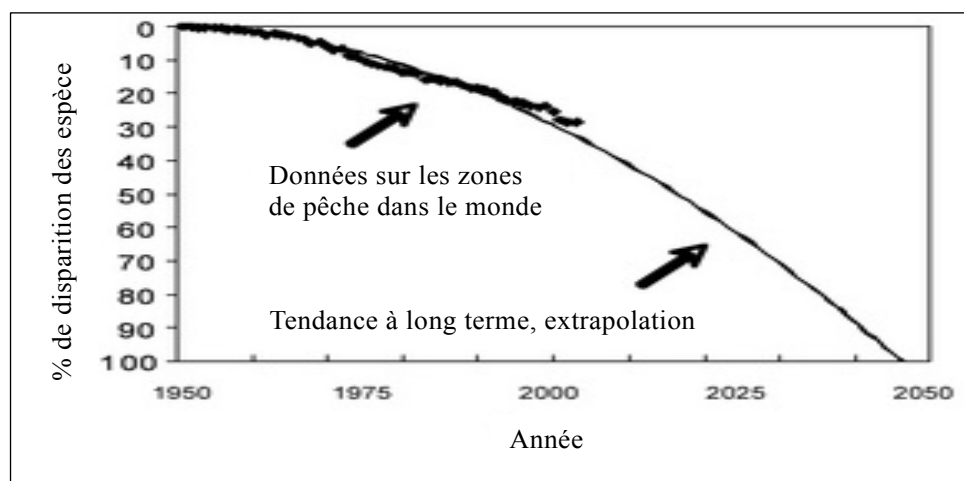


Source : PNUE

89. Les zones de pêche et les autres ressources marines sont surexploitées. Les populations rurales pauvres sont les plus immédiatement touchées puisque leurs activités de subsistance et leur gagne-pain quotidiens dépendent plus souvent des ressources naturelles qui les entourent⁵⁶, et ce, par rapports aux autres populations. Depuis les années 1950, les océans ont perdu plus de 90 % des grands poissons dont les hommes dépendent pour leur alimentation, leurs revenus et leurs autres activités. La pêche dépasse la capacité de reproduction des océans⁵⁷ (voir figure XXV).

⁵⁶ Ibid.

⁵⁷ Par exemple, le nudibranche *Hermisenda* (*Hermisenda crassicornis*, famille des mollusques gastéropodes)

Figure 10**Pertes mondiales des espèces marines destinées à la consommation**

Source : Science/FAO

90. L'Organisation maritime internationale (OMI) s'est associée à une foule d'autres agences des Nations Unies et organes scientifiques internationaux de premier plan pour développer le premier outil complet d'évaluation en temps réel de l'état des océans de la planète. Le but est de réduire l'impact des changements climatiques sur les océans et les ressources marines à des fins de développement durable.

91. L'OMI s'attelle également à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, notamment par le développement d'un indice nominal pour l'efficacité énergétique des nouveaux navires, d'un plan de gestion de l'efficacité pour tous les navires (qui comprend des directives sur les meilleures pratiques visant à réduire la consommation de carburant des navires) et d'un indicateur opérationnel relatif à l'efficacité énergétique (qui aide à définir le rendement d'utilisation du carburant d'un navire⁵⁸).

92. Cependant, cela fait des décennies que l'on observe les effets des variabilités du climat sur la vie marine⁵⁹. D'ici 2050, les écosystèmes des régions subpolaires, des tropiques et des mers semi-fermées auront connu une multitude d'extinctions locales. À l'inverse, les océans arctique et austral connaîtront d'importantes invasions d'espèces. Les impacts des changements climatiques sur la biodiversité marine pourront résulter en une rotation dramatique des espèces allant jusqu'à 60 % dans cette première estimation quantitative des impacts sur la biodiversité marine à l'échelle de la planète⁶⁰.

58 Organisation maritime internationale (OMI), « Climate Change: a Challenge for IMO too! », http://www.imo.org/about/mainframe.asp?topic_id=1773&doc_id=11855.

59 Climate Change Science Compendium 2009, http://www.unep.org/compendium2009/PDF/Ch5_compendium2009.pdf, chap. 4, p. 34.

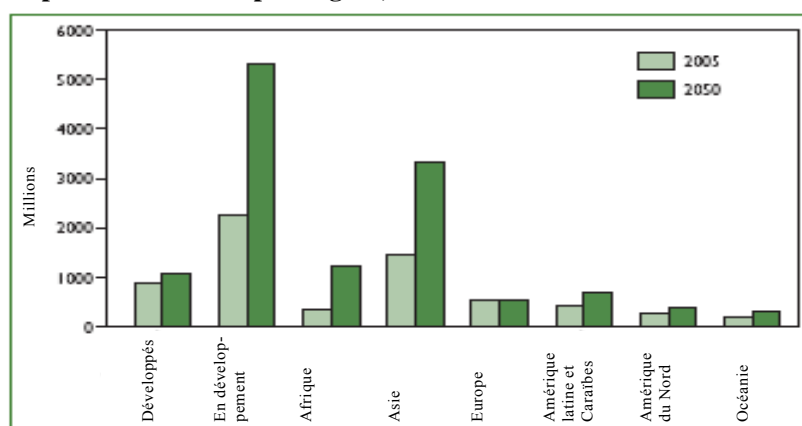
60 W.W.L. Cheung, V.W.Y. Lam, J.L. Sarmient., K. Kearney, R. Watson et D. Pauly, « Projecting global marine biodiversity impacts under climate change scenarios », *Fish and Fisheries*, vol. 10, n° 3, pp. 235-251.

VII. Développement durable des établissements humains

93. L'urbanisation progresse rapidement, en particulier dans les pays en développement, dans lesquels les villes gagnent en moyenne 5 millions de résidents chaque mois⁶¹. Plus de la moitié de la population mondiale vit aujourd'hui dans des centres urbains et cette proportion devrait passer à deux tiers d'ici 2050⁶². Jusqu'en 2030, la grande majorité (80 %) de la croissance de la population urbaine mondiale devrait se produire dans les pays en développement, générant une nouvelle pression sur la gouvernance et la planification urbaines (voir figures XXVI et XXVII).

Figure XXVI

Population urbaine par région, 2005-2050

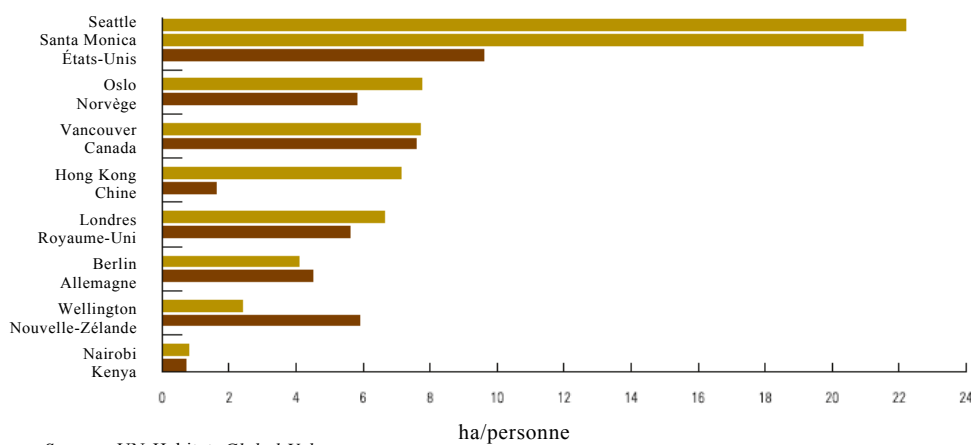


Source : UN-Habitat, *Global Report on Human Settlements 2008 : Planning Sustainable Cities*, Nairobi, UN-Habitat and Earthscan, 2009.

Note : Asie, à l'exception du Japon.

61 ONU-Habitat, *State of the World's Cities 2008/2009: Harmonious Cities*, Nairobi, UNHabitat, 2008.

62 ONU-Habitat, *Global report on Human Settlements 2009: Planning Sustainable Cities*, Nairobi, UN-Habitat and Earthscan, 2009.

Figure XXVII**Empreinte écologique d'une sélection de villes et des pays où elles sont situées**

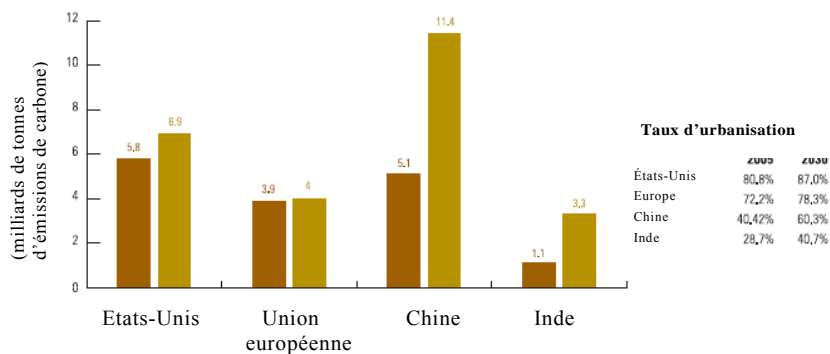
Source : UN-Habitat, *Global Urban Observatory* 2008.

A. Changements climatiques et vulnérabilité urbaine

94. Les changements climatiques en cours nous font entrer dans une nouvelle ère de vulnérabilité urbaine. Le rythme rapide de l'urbanisation et la concentration d'une part toujours croissante de la population vont également accroître significativement la vulnérabilité générale des zones urbaines aux impacts du réchauffement climatique.

95. L'urbanisation rapide des pays en développement est synonyme de menaces et d'opportunités en matière de développement durable. Les villes constituent une opportunité d'utiliser plus efficacement les ressources, en ce compris le territoire, tout en améliorant le bien-être humain. Se concentrer sur les villes peut également être un moyen efficace d'aborder les problèmes environnementaux nationaux, régionaux et mondiaux.

96. Cependant, l'urbanisation non maîtrisée peut être préjudiciable au bien-être humain et au développement socioéconomique et est un facteur essentiel contribuant aux problèmes environnementaux en dehors de la ville et en son sein, comme l'utilisation non durable des écosystèmes qui fournissent les villes en ressources ou les contributions des villes aux problèmes mondiaux tels que la pollution côtière/marine (voir figure XXVIII).

Figure XXVIII**Émissions de carbone et taux d'urbanisation dans des économies sélectionnées**

Source : *World Energy Outlook 2007 : China and India*, Insights, Paris, IEA, 2007.

B. Interconnexion de l'urbanisation et de l'infrastructure

97. Les villes et zones urbaines fonctionnent comme des écosystèmes, avec des métabolismes qui dépendent d'écosystèmes environnants ou éloignés, de leurs ressources et de leurs services. Les ouvrages d'infrastructure extérieurs aux villes (ports, aéroports, décharges, barrages, etc.) fournissent souvent des services et des ressources aux villes et sont donc étroitement liés aux villes et à l'urbanisation. À l'heure actuelle, nombre de ces infrastructures ne donnent pas satisfaction et ont un impact négatif sur le bien-être humain et sur les écosystèmes (p. ex. la gestion des déchets et les systèmes d'égouts).

98. Le développement d'une ville, c'est-à-dire son accès aux marchés et sa capacité à générer le bien-être humain en termes de moyens d'existence et de santé, est une fonction de son infrastructure. L'infrastructure fait généralement référence à l'énergie, à l'eau, au logement, au système sanitaire, à la gestion des déchets, aux systèmes de transport et à l'offre de produits alimentaires.

99. L'infrastructure urbaine dans les pays développés, si elle permet une expansion économique rapide, a également dégradé significativement les écosystèmes et l'environnement de la planète. Par exemple, l'extension des réseaux routiers a rendu possible le développement des villes et banlieues et a poussé à la hausse la demande de transport personnel et de carburant.

100. La solution clé en termes de durabilité et de résistance des villes consiste à développer la planification de l'infrastructure, une technologie et des systèmes qui fonctionnent en « circuit fermé » ou des systèmes à « métabolisme circulaire ». Ces systèmes imitent la fonction des écosystèmes naturels en transformant les déchets en ressources et peuvent être mis en place dès la conception de zones urbaines, voire d'économies entières. Les villes, et plus particulièrement les mégapoles, des pays en développement devraient tirer profit de l'innovation en cours et de l'expérience acquise pour « écologiser » leur planification et leur développement urbain.

VIII. Moyens de mise en œuvre

101. L'économie mondiale est profondément engluée dans la pire crise financière et économique qu'elle ait connue depuis la Seconde Guerre mondiale. Avec son impact croissant, tant en portée qu'en profondeur dans le monde entier, la crise fait peser une menace significative sur le développement économique et social mondial, y compris sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et d'autres objectifs de développement convenus au niveau international.

102. Le scénario de base s'attendait à une diminution de 2,6 % du produit mondial brut (PMB) en 2009, contre une croissance positive de 2,1 % en 2008 et une croissance annuelle moyenne de pratiquement 4 % par an avant la crise sur la période 2004-2007. Si une légère reprise de la croissance du PMB est possible pour 2010, on risque toujours de constater une baisse. Il est possible que la récession mondiale se prolonge si l'on ne parvient pas à contenir suffisamment le cercle vicieux existant entre la déstabilisation financière et l'austérité dans l'économie réelle et en l'absence d'actions politiques mondiales concertées à plus grande portée.

103. Si la crise trouve son origine dans les pays développés, qui sont également aux premières loges de la récession, les pays en développement sont également durement touchés par les renversements de capitaux, la hausse du coût de la dette, l'effondrement du commerce mondial et des prix des matières premières et la diminution des transferts de fonds. Le scénario de base s'attendait à ce que le revenu global par habitant baisse de 3,7 % en 2009.

104. Au moins 60 pays en développement (sur 107 pays pour lesquels des données sont disponibles) devraient voir leur revenu par habitant diminuer, tandis que seulement 7 enregistrent une croissance d'au moins 3 % de leur PIB par habitant – que l'on considère comme le taux de croissance minimum requis pour arriver à une réduction significative de la pauvreté – contre 69 pays en 2007 et 51 en 2008. Des revers économiques sont attendus partout dans le monde, mais plus particulièrement dans la Communauté d'États indépendants, en Afrique subsaharienne et en Amérique latine. Par ailleurs, les pays les moins avancés seront sévèrement touchés, leur croissance perdant 3,5 points de pourcentage par rapport à la croissance robuste constatée ces dernières années⁶³.

A. Commerce

105. La crise économique et financière a eu un impact important sur le commerce international dans la plupart des pays, en particulier les pays en développement. On a constaté une diminution attendue de 9 % des échanges commerciaux internationaux en 2009. Pour de nombreux pays en développement, la crise fait diminuer les exportations et débouche sur une perte de recettes d'exportation, un accès moindre aux crédits commerciaux, la diminution des investissements orientés vers l'exportation et d'infrastructure, des recettes fiscales moindres et des problèmes de balance des paiements⁶⁴. Simultanément, le protectionnisme commercial devient une préoccupation majeure dans l'actuelle crise financière et

63 UN, *World Economic Situation and Prospects 2009: Update as of mid-2009*, (publication des Nations Unies, n° de vente E.09.II.C.2).

64 [Résolution](#) 63/303 de l'Assemblée générale.

économique. Ce contexte s'est ajouté au processus déjà complexe de réforme des règles du commerce mondial et de libéralisation du commerce international mené dans le cadre du Cycle de Doha de négociations commerciales multilatérales et d'autres initiatives régionales et bilatérales.

106. À court terme, il convient également d'accorder une attention particulière au financement du commerce. On estime que plus de 90 % des échanges commerciaux sont financés par l'une ou l'autre forme de crédit à court terme, d'assurance ou de garantie. Cependant, au lendemain de la crise financière internationale, ce crédit à court terme a commencé à se tarir. On estime que le décalage de liquidité dans le financement du commerce est actuellement d'environ 25 milliards de dollars des États-Unis⁶⁵. Les gouvernements sont encouragés à soutenir davantage le développement et l'expansion de nouveaux mécanismes de financement du commerce par des organismes nationaux de crédit à l'exportation et des institutions financières internationales.

107. La réforme des subventions demeure un défi central pour avancer en termes de durabilité du système commercial international. On estime que la suppression du protectionnisme agricole pourrait réduire de pas moins de 8 % la pauvreté mondiale⁶⁶. La suppression d'autres subventions, comme certaines subventions en matière de pêche et d'énergie qui nuisent clairement à l'environnement, devrait également être une priorité.

108. Exploiter le potentiel du commerce comme un moteur de développement durable pourrait contribuer au dépassement de la crise et à la promotion du processus d'évolution vers un système commercial multilatéral plus écologique, fondé sur des règles, ouvert, non discriminatoire et équitable.

109. La libéralisation du commerce des biens et services environnementaux peut donner un nouvel élan aux investissements verts. De manière générale, il convient dans le cadre de la promotion de la libéralisation commerciale d'éviter ou de réduire tout impact environnemental, social et économique négatif et de garantir l'obtention de bienfaits mondiaux en termes de développement, et de trouver des moyens de compenser les pertes potentielles. Un des moyens les plus efficaces d'y arriver est de renforcer les institutions et réglementations nationales qui régissent et gèrent le processus de libéralisation commerciale et la protection environnementale et sociale.

B. Mesures incitatives

110. La communauté internationale doit actuellement faire face à une multitude de défis en termes de mobilisation de ressources financières pour faire face à la crise financière et économique et de gestion des changements climatiques et d'autres urgences environnementales, tout en restant concentrée sur la levée des ressources nécessaires pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

65 Organisation mondiale du commerce, « M. Lamy met en garde contre la "détérioration" de la situation en matière de financement du commerce », 12 novembre 2008 (www.wto.org/english/news_e/news08_e/gc_dg_stat_12nov08_e.htm).

66 Banque mondiale, *Global Economic Prospects: Commodities at the Crossroads*, Washington D.C., Banque mondiale, 2008.

111. Plusieurs économies de marché développées et émergentes ont mis en œuvre des mesures d'incitation fiscales et l'on estime qu'au moins 15 % des mesures d'incitation dans le monde à ce jour sont consacrées à des thèmes environnementaux tels que la promotion des sources d'énergie renouvelables et de l'efficacité énergétique, de formes durables de transport et de la gestion de l'eau et des déchets. Pour atteindre son objectif économique escompté, toute mesure d'incitation fiscale, y compris écologique, doit être mise en œuvre rapidement. La flexibilité et la créativité sont de rigueur pour s'assurer que cela ne se fasse pas au détriment de la transparence, de la responsabilisation et de l'efficacité.

112. Des efforts supplémentaires sont requis pour réorienter et recentrer l'aide au développement vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et des engagements des sommets de Rio et de Johannesburg.

113. La recherche économique délivre de plus en plus d'indices de l'existence d'opportunités de réorientation des dépenses publiques et des investissements privés dans des secteurs pouvant conduire à une croissance et à un développement économiques durables, créer de nouveaux emplois et contribuer à la réduction de la dépendance au carbone et de la pénurie écologique. Les bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux devraient accroître leur aide au développement sur les années à venir et l'orienter vers des secteurs et actions qui promeuvent une transition vers une économie verte.

114. Par ailleurs, la communauté internationale devrait envisager de développer et d'étendre des mécanismes de financement innovants tels que la Facilité de financement internationale, le Fonds d'investissement pour le climat et la Global Clean Energy Cooperation, qui constitueraient autant de moyens potentiels pour contribuer à la réponse aux besoins mondiaux de financement.

115. Au niveau national, il convient de mettre en place toute une série d'interventions politiques nationales afin de veiller à la réforme des politiques et subventions néfastes pour concentrer l'investissement et le financement sur des domaines qui contribuent à la réalisation des objectifs du développement durable.

116. Après une diminution en 2006 et 2007, l'aide publique au développement (APD) apportée par les membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (CAD/OCDE) est passée à 119,8 milliards de dollars des Etats-Unis en 2008, soit une hausse de 10 % en termes réels par rapport à 2007⁶⁷.

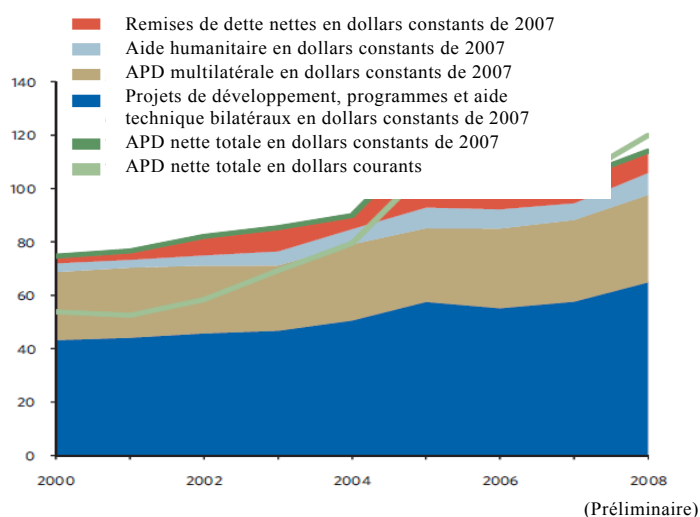
117. Bien que la part de l'APD dans le revenu national brut (RNB) des pays développés soit passée de 0,28 % en 2007 à 0,30 % en 2008, elle est restée en dessous du chiffre de 0,33 % atteint en 2005 (voir figures XXVIII et XXIX). Bien que l'APD ait atteint son plus haut niveau en 2008, d'importants fossés doivent être comblés pour satisfaire les engagements existants. L'objectif de Gleneagles pour 2010 est d'environ 154 milliards de dollars des Etats-Unis en valeur actuelle et il faudrait des flux supplémentaires de 17 milliards de dollars des Etats-Unis par an pour atteindre cet objectif. L'aide fournie à l'Afrique a atteint environ 26 milliards de dollars des Etats-Unis en 2008 mais il manque encore environ 20 milliards pour être sur la bonne voie. En 2007, l'APD apportée aux pays les moins avancés équivalait à 0,09 % du

67 OCDE, Direction de la coopération au développement, « *Development aid at its highest level ever in 2008* » (www.aecd.org/document/35/0,3343,en_2649_34447_42458595_1_1_1_1.000.html).

RNB des pays de l'OCDE. Cependant, moins de la moitié des pays membres du CAD/OCDE satisfont à l'objectif de 0,15-0,20 % pour l'aide aux PMA, réaffirmé dans le cadre du Programme d'action pour les années 90 en faveur des pays les moins avancés adopté à Bruxelles en 2001.

Figure XXIX

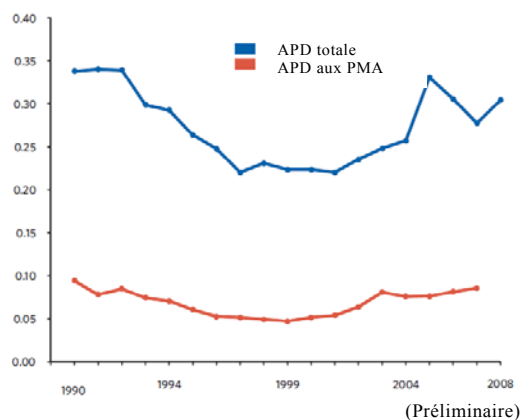
Aide publique au développement fournie par les pays développés, 2000-2008



Source : rapport OMD 2009

Figure XXX

Aide publique au développement nette fournie par les pays membres du CAD-OCDE en proportion du revenu national brut des donateurs 1990-2008



Source : rapport OMD 2009

118. La distribution de l'APD entre les pays est tronquée et, à plusieurs égards, ne favorise pas les pays qui ont le moins de moyens et comptent le plus de pauvres. Par région, l'Afrique subsaharienne demeure la plus grande bénéficiaire de l'APD, ses rentrées en dollars courants ayant plus que doublé entre 2000 et 2007. L'Asie

occidentale se classe deuxième du fait de la hausse importante du financement à des fins humanitaires et de reconstruction en Iraq. Les flux de l'APD vers l'Asie du Sud ont également plus que doublé sur cette période de sept années, en grande partie du fait de l'augmentation de l'aide à destination de l'Afghanistan, mais ils restent faibles comparativement au nombre de personnes extrêmement pauvres vivant dans cette région. L'aide internationale à destination de l'Asie du Sud-Est a diminué durant cette période, même si les taux de pauvreté y restent relativement élevés. L'augmentation du nombre de partenaires au développement – y compris ceux participant à de nouveaux accords multilatéraux et à la coopération Sud-Sud, et toute une série d'organisations non gouvernementales – a contribué à l'augmentation de l'aide reçue par les pays en développement depuis l'adoption de la Déclaration du Millénaire en 2000 (voir Résolution 55/2 de l'Assemblée générale).

119. La multiplication des partenaires au développement et l'augmentation de l'aide ont également complexifié le défi que les pays bénéficiaires doivent relever en matière de gestion de l'aide au développement. Afin de maximiser les bénéfices tirés de l'aide internationale, les pays en développement et leurs partenaires vont devoir réduire la fragmentation de cette aide et veiller à ce qu'elle contribue à la mise en œuvre de stratégies nationales de développement. La Déclaration de Paris de 2005 relative à l'efficacité de l'aide et le Programme d'action d'Accra⁶⁸ de 2008 ont défini plusieurs principes et pratiques pour guider les pays en développement dans la mise en place de leurs propres stratégies et les partenaires dans leur alignement avec ces stratégies et dans l'harmonisation des actions des divers partenaires.

120. Cependant, l'APD ne suffira pas à elle seule pour réaliser les objectifs de développement des pays en développement convenus au niveau international. Un véritable partenariat doit être mis en place entre les pays développés et les pays en développement afin de répondre aux préoccupations des pays bénéficiaires et des partenaires au développement. Les acteurs du développement n'ont d'autre choix que de continuer de chercher de nouvelles sources de financement, des solutions sectorielles privé-privé innovantes et des partenariats public-privé afin de mobiliser un financement international supplémentaire.

121. Les flux de capitaux privés à moyen et long terme ont pratiquement triplé, passant de 195 milliards de dollars des Etats-Unis en 2000 à 670 milliards en 2006, ce qui représente l'une des plus fortes hausses des flux de capitaux privés vers les pays en développement de ces dernières décennies. Cette période se caractérise également par une diversification significative de la composition des flux privés à destination des pays en développement, à des investissements en portefeuille d'obligations, prises de participation, prêt bancaire et instruments dérivés⁶⁹ (voir encadré 21).

⁶⁸ Cf. A/63/539, annexe.

⁶⁹ Dilip Rata, Sanket Mohapatra et Sonia Plaza, *Beyond Aid: New Sources and Innovative Mechanisms for Financing Development in Sub-Saharan Africa*, Policy Working Paper 4609, Washington, D.C., Banque mondiale, avril 2008.

Encadré 21**Nouvelles sources de financement pour l'Afrique**

L'aide publique ne suffira pas à elle seule pour financer correctement les efforts tendant à l'accélération de la croissance économique, à la réduction de la pauvreté et à la réalisation des autres objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique, bien que l'APD soit la plus grande source d'aide pour l'Afrique. Les pays d'Afrique subsaharienne doivent élargir la base de leurs financements externes, attirer une catégorie plus large d'investisseurs tels que des fonds de pension et des investisseurs institutionnels, et développer les partenariats public-privé pour lever des fonds externes supplémentaires. Les bailleurs de fonds et institutions financières internationales peuvent jouer un rôle important en fournissant des garanties, une assurance contre les risques politiques, en contribuant à la fixation des taux et en donnant des conseils sur les instruments financiers tels que la titrisation des transferts de fonds et d'autres créances à terme. L'accession aux marchés à capital privé de manière responsable nécessitera un environnement contractuel sain et des politiques crédibles au niveau monétaire, fiscal et des taux de change, mais en définitive le secteur privé devra être le moteur de la croissance et de la création d'emplois, et les efforts d'aide publique doivent catalyser les solutions de financement innovantes pour le secteur privé. Parmi les nouvelles sources de financement, citons les « obligations diaspora », un titre de créance émis par un pays – ou, éventuellement, par une entité sous-souveraine ou une entreprise privée – pour obtenir un financement par sa diaspora d'outre-mer. On estime que la diaspora de l'Afrique subsaharienne compte environ 16 millions de personnes, dont 5 millions dans des pays à revenus élevés. Réduire les coûts des transferts de fonds accroîtrait le nombre de transferts vers l'Afrique subsaharienne puisque l'on estime que l'Afrique subsaharienne détient la plus grande part de transferts passant par des canaux informels parmi toutes les régions. La récupération des capitaux flottants et des actifs volés est une autre façon innovante d'utiliser les ressources existantes. On estime à plus d'1 milliard de dollars des Etats-Unis annuels le montant des transferts des produits des activités criminelles, de la corruption et de la fraude fiscale.

Source : Banque mondiale

C. Transfert des technologies et partage des connaissances

122. On ne sait pas encore clairement comment la crise financière va influencer le transfert technologique mais les besoins d'accès aux nouvelles technologies s'étendent, en particulier lorsque l'on reconnaît qu'il va falloir agir rapidement pour s'attaquer au défi du changement climatique. Dès 1972, la Conférence des Nations Unies sur l'environnement⁷⁰ avait explicitement souligné l'importance du transfert des technologies pour la réalisation des objectifs environnementaux et de développement. Depuis, le transfert des technologies et le partage des connaissances constituent un élément essentiel de la poursuite du développement durable.

⁷⁰ UN, *World Economic and Social Survey 2009: Promoting Development, Saving the Planet*, (publication des Nations Unies, n° de vente E.09.II.C.1).

123. Des technologies pour une économie à faibles émissions sont déjà en place dans les économies avancées et de nouveaux progrès sont probables. Le transfert des technologies est dès lors une question de politique publique internationale essentielle. Parallèlement, les pays en développement vont avoir besoin d'aide pour l'établissement de leur propre capacité technologique afin qu'ils connaissent une transition aisée vers une économie à faibles émissions et qu'ils restent compétitifs dans une économie mondiale ouverte.

124. Pour que les pays en développement puissent relever ces défis, exacerbés par les changements climatiques, il convient de se concentrer sur un programme relatif aux technologies du climat pouvant être établi sous les auspices de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques⁷¹ pour examiner les différentes dimensions du défi technique dans les pays en développement et, le cas échéant, apporter une aide technique pour l'écologisation de l'économie; un fonds mondial de recherche, de développement et de déploiement qui contrôlerait le développement technologique; et un régime de propriété intellectuelle équilibré pour le transfert des technologies⁷².

125. Le partage des connaissances, en particulier dans le monde globalisé dans lequel nous vivons aujourd'hui avec des technologies de l'information et de la communication développées est essentiel pour l'appui du développement durable, surtout dans les pays en développement (voir encadré 22).

126. La communauté scientifique a apporté de précieuses contributions en établissant des institutions, en réalisant des évaluations professionnelles accessibles au grand public, en développant des outils d'analyse (évaluation de l'impact environnemental, indicateurs, analyse de vulnérabilité, évaluation des risques, analyse de zones sensibles, analyse de scénarios, techniques d'évaluation) et de planification et gestion intégrées de l'eau, de l'aménagement du territoire et de l'énergie. Le fondement scientifique des prises de décisions en matière de développement durable a été renforcé par la création de plusieurs instituts et groupes de réflexion aux quatre coins de la planète. Une autre innovation de la communauté scientifique est le rôle des évaluations professionnelles de la littérature politique. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat en est un exemple.

Encadré 22

Partenariat pour la connaissance du développement durable

L'un des résultats notables de la 17^e session de la Commission du développement durable est la création d'un « Partenariat pour la connaissance du développement durable » visant à mobiliser les ressources intellectuelles pour soutenir les politiques et mesures mondiales et nationales sur le développement durable.

D. Renforcement des capacités

127. Améliorer le renforcement des capacités implique de disposer de capacités nationales plus importantes pour la conception de plans nationaux. Autres éléments nécessaires : une implication plus vaste des acteurs non étatiques, une meilleure compréhension au sein de la communauté internationale des questions de

⁷¹ Cf. FCCC/CP/2005/5.

⁷² Cf. le Rapport de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement, Stockholm, 5-16 juin 1972 (A/CONF.48/14/Rev.1), 1^{re} partie, chap. I.

développement des capacités, une attention accrue sur les demandes des usagers, de meilleures coordination de l'aide et collaboration des donateurs, davantage d'investissements dans les capacités aux niveaux régional et mondial et un rôle accru pour la technologie de l'information dans le renforcement des capacités.

128. Une amélioration a été constatée à tous les niveaux dans ce domaine, en particulier dans l'association d'acteurs non étatiques. Il a été reconnu que l'on accorde aujourd'hui plus d'attention à l'environnement porteur ou au contexte plus large des programmes de renforcement des capacités – politique, social, culturel, juridique et institutionnel – et aux manières dont les acteurs essentiels peuvent soutenir ou empêcher les progrès. On accorde plus d'attention au rôle des usagers et des bénéficiaires. Les donateurs soutiennent et facilitent davantage (voir encadré 23).

Encadré 23

Renforcement des capacités en Afrique

La Fondation africaine pour le renforcement des capacités, basée à Harare, est une institution indépendante pour le renforcement des capacités créée en 1991 grâce à la collaboration de trois institutions multilatérales – la Banque africaine de développement, la Banque mondiale et le Programme des Nations Unies pour le développement – les gouvernements africains et des donateurs bilatéraux. Ses objectifs sont de créer et de renforcer des capacités humaines et institutionnelles durables au cœur du secteur public, dans les zones d'interface de ce secteur avec le secteur privé et dans la société civile, au sein des instituts de formation et de recherche ainsi qu'au sein d'organisations régionales afin d'induire la croissance économique, la réduction de la pauvreté, la bonne gouvernance et la participation effective de l'Afrique dans l'économie mondiale. Les projets et programmes de la Fondation sont classés selon qu'il s'agit d'interventions au cœur du secteur public, d'opérations d'interface, de soutien aux institutions régionales ou d'interventions spéciales. Les projets et programmes menés au cœur du secteur public sont des interventions concernant l'analyse et la gestion de la politique économique, la formation à la gestion économique et financière, la gestion et la responsabilisation financières, l'administration et la gestion publiques et la capacité d'analyse politique du parlement national. Les opérations d'interface comprennent des conseils consultatifs économiques nationaux pour des négociations tripartites, des réseaux d'organisations non gouvernementales pour le dialogue et le plaidoyer politique, l'interface entre les secteurs public et privé, l'appui pour la gouvernance d'entreprise dans le secteur privé et des projets de réforme du secteur public pour lui permettre de soutenir l'émergence d'un secteur privé orienté vers la croissance. Au niveau régional, le portefeuille de projets comprend des actions supplémentaires tendant à soutenir les organisations régionales.

Note : pour en savoir plus sur l'African Capacity Building Foundation, visitez le site www.acbf-pact.org.

IX. Des défis permanents

129. Le comblement du fossé entre les différents agendas relatifs au développement durable a connu un succès limité. On distingue une évolution intellectuelle et politique qui peut contribuer à inaugurer la prochaine phase de cette évolution, où l'idée principale de développement durable pourra elle-même s'exprimer. L'idée

fondamentale n'est pas seulement d'intégrer et de combiner l'environnement et le développement de façon synergique, mais d'intégrer effectivement les préoccupations de durabilité dans la prise de décisions économique et relative au développement, et en fait de s'assurer que toutes les actions de développement soient abordées par le prisme de la durabilité. En retour, l'environnement, et davantage ce qui représente notre « capital naturel », pourrait agir comme un moteur important pour notre future prospérité économique si des ressources suffisantes peuvent être investies dans une écologisation des économies qui contribuerait non seulement à une croissance économique durable, mais générerait également une création significative d'emplois et diminuerait la pauvreté, tout en réduisant la dépendance au carbone et la rareté des ressources.

130. L'analyse indique que le mouvement qui nous entraîne vers un avenir non durable peut être renversé, mais que ce sera très difficile. Ce revirement appelle des changements fondamentaux au niveau des styles de vie que nous souhaitons adopter, de nos valeurs et de notre technologie. Pourtant, même dans ces hypothèses, il faudra plusieurs décennies pour réaligner l'activité humaine avec un environnement sain, rendre la pauvreté obsolète et combler les profondes fractures qui divisent les peuples. Certains changements climatiques sont irréversibles, le stress hydrique persistera en de nombreux endroits, les espèces éteintes ne réapparaîtront pas et des personnes mourront à cause de privations. Néanmoins, une transition planétaire vers un avenir humain, juste et écologique est possible. Mais il faut faire fléchir la courbe du développement en deux endroits : la révision radicale des moyens techniques entamera la transition, celle des objectifs humains la complètera. Voilà la promesse et l'attrait de l'avenir de la planète⁷³.

⁷³ Voir Paul Raskin, Tariq Banuri, Gilberto Gallopin, Pablo Gutman, Al Hammond, Robert Kates and Rob Swart, *Global Transition: The Promise and Lure of the Times Ahead*, Boston, MA, US, Stockholm, 2002.